



WORLD HUMANITARIAN SUMMIT

CONSULTATION REGIONALE
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
ET DU CENTRE
JUN 2014



UN Photo/Marie Frechon

CONSULTATION REGIONALE ABIDJAN, 19-20 JUIN 2014

RAPPORT FINAL



2014, M'Bera, Mauritanie : Amaa Wallet Aboubacrine préside le comité des femmes dans le camp de M'Bera. « Il y a beaucoup de réunions dans le camp à chaque fois qu'une nouvelle organisation internationale arrive [...]. Ils nous consultent, mais ils ne tiennent généralement pas compte de notre avis. »
Crédits photo : Mamoudou Kane/IRIN

Les organisateurs remercient vivement la Côte d'Ivoire pour avoir accueilli le Sommet à Abidjan, ainsi que la République démocratique du Congo, qui a co-accueilli cet événement. Nous sommes certains que tous les participants se joindront à nous pour remercier le Groupe de pilotage régional, qui a organisé et largement guidé cette consultation régionale.

Les parties prenantes au sein de la région peuvent continuer de contribuer aux discussions du Sommet humanitaire mondial via la plateforme de consultation en ligne

www.worldhumanitariansummit.org

et dans le cadre du Forum régional 2015 sur la politique humanitaire pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

CONTENTS

LE CONTEXTE.....	5
RESUME	7
ALLOCUTION D'OUVERTURE	10
PRÉSENTATION DU PROCESSUS PRÉPARATOIRE ET DES CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES.....	11
OBSERVATIONS RÉCURRENTES ÉMANANT DES CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES	12
DÉBATS DES TABLES RONDES	13
EFFICACITE HUMANITAIRE	16
GESTION DES RISQUES ET REDUCTION DE LA VULNERABILITE	18
LA TRANSFORMATION PAR L'INNOVATION	23
REPENDRE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE CONFLIT.....	26
RESULTATS	29
ET DEMAIN ?.....	31
ANNEXES	32
ANNEXE 1 : PROGRAMME	33
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	36
ANNEXE 3 : MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE REGIONAL.....	47
ANNEXE 4 : RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS EN LIGNE.....	48
ANNEXE 5 : SYNTHESE PAR LES CO-PRESIDENTS.....	57



Avril 2014, Zwedru, Liberia - Christelle, 7 ans, s'occupe de sa petite sœur. Le camp de PTP accueille 75 % de jeunes. Les réfugiés s'y plaignent de l'absence de programme destiné aux enfants et aux jeunes (OCHA/Angelita)

LE CONTEXTE



En 1991, une résolution phare de l'Assemblée générale des Nations Unies (Rés. 46/182) a défini un cadre pour la coordination de l'aide humanitaire internationale. Ce cadre continue de guider l'action humanitaire aujourd'hui, mais celle-ci a entre-temps évolué. L'étendue et la diversité croissantes des besoins humanitaires et la complexification de l'environnement opérationnel induisent de nouveaux risques. Dans le même temps, de nouvelles opportunités se font jour : un plus large éventail d'acteurs et de réseaux sont à l'œuvre, et les innovations améliorent la prestation des services, pour chaque intervention.

C'est pourquoi le Secrétaire général des Nations Unies a lancé le processus du Sommet humanitaire mondial : il s'agit d'élaborer un futur agenda pour l'action humanitaire et d'encourager les acteurs de ce secteur, qui ne sont plus les mêmes qu'hier, à travailler ensemble pour mieux répondre aux besoins des populations.

Le Sommet déterminera une trajectoire au-delà de 2016 afin de rendre l'action humanitaire plus inclusive, plus diversifiée, plus mondiale et plus efficace, mais surtout mieux adaptée pour l'avenir. En préparation du Sommet humanitaire mondial (SHM) qui aura lieu en mai 2016 à Istanbul, une série de consultations régionales ont été organisées en 2014 et d'autres se dérouleront dans le courant de 2015. Leurs discussions et leurs conclusions, ainsi qu'un corpus de travaux thématiques, serviront de base au Sommet mondial.

L'Afrique de l'Ouest et du Centre a été la première région à lancer des consultations. Un Groupe de pilotage régional dédié, composé de divers partenaires, a été constitué pour guider l'orientation stratégique et l'élaboration du processus. Il a façonné l'ordre du jour de la réunion à Abidjan. Celle-ci a été précédée par un certain nombre de consultations thématiques et des parties prenantes, dans l'ensemble de la région, visant à cerner les composantes de la discussion, notamment les réunions et les entretiens avec les autorités nationales, les organisations

régionales, les organisations non gouvernementales (ONG) nationales, la société civile et, avant tout, les personnes touchées par des crises humanitaires.

Un concours d'innovations et des consultations en ligne ont permis à la communauté des acteurs humanitaires en Afrique de l'Ouest et du Centre de recueillir des idées et des solutions créatives émanant de cette région.

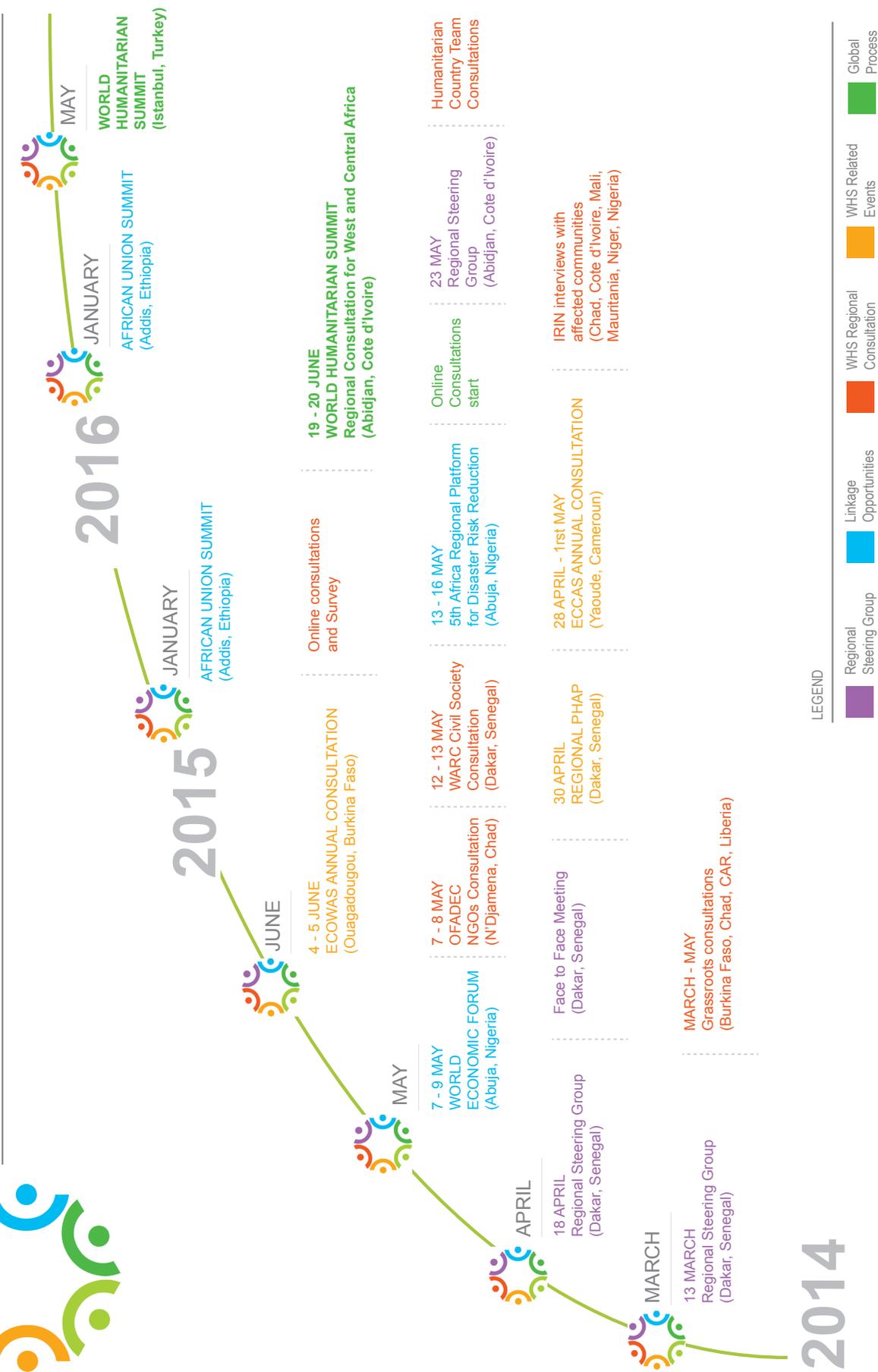
La première consultation régionale pour le Sommet humanitaire mondial s'est tenue les 19 et 20 juin à Abidjan. Elle a rassemblé 195 personnes venant de la région et des divers milieux concernés : pouvoirs publics, communautés touchées, organisations de la société civile, organisations régionales, ONG, agences des Nations Unies, mouvement de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge, experts techniques, donateurs et secteur privé. Cet échange avait pour finalité de présenter un ensemble de recommandations concrètes pour la région et de convenir d'un programme d'action, notamment sur les prochaines étapes qui permettront de faire avancer ce programme d'ici 2016 et au-delà. La réunion d'Abidjan place l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans la position stratégique du précurseur en vue du Sommet humanitaire mondial. C'est en effet la première région du monde à définir un tel agenda et à formuler des recommandations destinées à influencer sur les résultats du Sommet.

Les objectifs de la réunion de consultation étaient les suivants :

- Déterminer les priorités pour un agenda de l'action humanitaire dans la région qui soit tourné par l'avenir ;
- Faire des recommandations qui influenceront sur les résultats du Sommet de 2016 ;
- Rassembler des acteurs venant d'horizons divers pour créer au niveau régional un réseau de professionnels associant toutes les parties prenantes et s'attachant à présenter des recommandations ; et
- S'accorder sur les prochaines étapes nécessaires pour la poursuite de la consultation et du suivi sur les recommandations régionales dans la perspective du Sommet 2016 et au-delà.



TIMELINE OF KEY EVENTS LEADING UP TO (AND BEYOND) THE WHS REGIONAL CONSULTATION



RESUME



Une femme déplacée, à l'extérieur du camp de Maluku, en RDC. Photo Nations Unies/Sylvain Liechti



De vastes consultations des parties prenantes ont précédé la consultation d'Abidjan. Elles ont revêtu diverses formes : des sessions sur les grands thèmes du Sommet humanitaire mondial dans le cadre des réunions annuelles des agences chargées de la gestion des catastrophes au sein de la CEEAC et de de la CEDEAO¹ ; une consultation des organisations de la société civile ; une consultation des organisations non gouvernementales (ONG) nationales ; un atelier sur la reddition de comptes aux populations touchées par des crises humanitaires ; un forum régional sur la politique humanitaire ; une consultation sur la protection des personnes dans le besoin et sur l'accès à ces personnes ; et une consultation en ligne pour la région. Les consultations des parties prenantes ont mis en évidence les problèmes régionaux prioritaires et les solutions envisageables. Le Groupe de pilotage régional a ainsi pu diffuser ces nombreuses idées pour la principale réunion de consultation. Ces consultations ont aussi présenté les points de vue d'un large éventail d'acteurs, qui n'ont pas pu être tous présents à Abidjan.

Au cours de cette réunion qui s'est étalée sur deux jours, les 195 participants ont travaillé en petits groupes pour discuter en profondeur des problèmes majeurs et pour proposer des solutions et des moyens

d'aller de l'avant. Ces activités ont été axées sur les quatre thèmes généraux du Sommet : efficacité humanitaire, gestion des risques et réduction de la vulnérabilité, la transformation par l'innovation et répondre aux besoins des personnes en situation de conflit. Les discussions et les recommandations ont souligné plusieurs éléments récurrents.

Tout d'abord, il est apparu clairement que des besoins humanitaires existaient dans toute la région et qu'ils étaient loin d'être tous satisfaits. Le système humanitaire actuel doit de toute urgence accroître ses capacités pour atteindre son objectif principal : accéder aux personnes qui ont le plus de besoins. Les participants ont admis que l'intervention humanitaire actuelle était généralement lente ou sous-optimale et qu'il n'y avait pas suffisamment d'acteurs prêts à intervenir dans les situations et les lieux les plus critiques.

Ces constats ont amené à aborder la question récurrente de l'inclusivité : l'action humanitaire doit mettre à profit les capacités, les ressources et le savoir-faire de tous les partenaires pour contribuer à une intervention globale efficace, ce qui nécessite des mécanismes permettant d'appuyer le dialogue et la coopération entre ces multiples acteurs : pouvoirs publics, donateurs, agences humanitaires, intervenants locaux, secteur privé et réseaux des diasporas, entre autres. Il a également été jugé nécessaire d'améliorer les mécanismes de coordination actuels et d'optimiser la collaboration entre les différents acteurs en s'appuyant sur leur mandat et leur savoir-faire.

¹ CEEAC = Communauté économique des États de l'Afrique centrale ; CEDEAO = Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Un élément récurrent connexe est l'importance des acteurs locaux et nationaux, à la fois pour utiliser toutes les capacités possibles et pour définir une aide appropriée. Les acteurs locaux et leurs organisations, ainsi que les réseaux sociaux, constituent habituellement la première ligne de réponse dans toute crise, et ce sont eux qui connaissent le mieux le contexte et les besoins humanitaires. Ils doivent disposer des capacités et des ressources nécessaires à la préparation et à l'intervention, ce qui requiert des flux de financement et des mécanismes de soutien spécifiques.

Les pouvoirs publics jouent un rôle central. Il faut que les pays investissent davantage dans la gestion du risque récurrent et dans la réduction de la vulnérabilité sous-jacente. Ils devraient ratifier et appliquer les cadres et les instruments relatifs à l'action humanitaire, tels que la Convention de Kampala, et mettre en place un cadre juridique et stratégique national qui soit propice à l'action humanitaire. Certains participants ont noté le risque de tension entre les impératifs des pouvoirs publics et l'action humanitaire. Ils ont ainsi suggéré de constituer une plateforme pour guider et coordonner l'action humanitaire. Les pouvoirs publics seraient représentés au sein de cette plateforme, mais celle-ci permettrait également aux acteurs humanitaires de rester indépendants par rapport aux impératifs et aux priorités des autorités nationales.

L'importance de réaffirmer le rôle central des principes humanitaires (humanité neutralité, impartialité et indépendance) afin de garantir l'espace humanitaire, surtout dans les pays aux prises avec un conflit, a été rappelée en tant qu'aspect transversal pour les quatre grands thèmes, en particulier à l'heure où que l'action humanitaire devient plus inclusive.

Les discussions dans le cadre des ateliers thématiques ont montré que l'action humanitaire (ses approches programmatiques et ses méthodes, sa structure et sa coordination, les rôles et les responsabilités des différents acteurs) devait être mieux adaptée au contexte et aux besoins spécifiques des populations, dans chaque situation de crise. Malgré ses avantages apparents pour la mise en œuvre d'une intervention rapide, il faudrait se défaire de l'habitude consistant à apporter une assistance standard tout-en-un. L'action humanitaire doit être adaptée aux stratégies de survie des personnes déplacées, qu'elle doit venir renforcer, et limiter spécifiquement l'impact des déplacements de populations sur les communautés qui les accueillent.

Le financement de l'aide humanitaire doit faire partie intégrante de la solution. Même s'il a été étoffé pour répondre aux besoins régionaux et mondiaux croissants, et même si les modes de financement ont progressé, ses mécanismes doivent être mieux adaptés à une intervention rapide (les délais sont actuellement trop longs), ainsi qu'à l'une des particularités de la région : la crise alimentaire et nutritionnelle récurrente. Une révision des mécanismes actuels pourrait être nécessaire, ce qui imposerait une discussion spécifique avec les donateurs au niveau mondial (à propos des règles de communication, des délais, de la flexibilité, de l'admissibilité de certains types de coûts, notamment).

Concernant la reddition de comptes, qui revêt de nombreuses formes et significations, il existe un large consensus parmi les participants sur le fait que la reddition de comptes aux populations touchées est ce qui importe le plus. Néanmoins, dans le système humanitaire actuel, c'est (le plus souvent) aux donateurs que l'on rend des comptes, ce qui peut considérablement accroître les exigences dans ce domaine.

S'agissant des mécanismes de coordination, on assiste à une multiplication des forums, des processus et des plateformes, et pourtant la coordination reste très difficile. Les participants ont souhaité qu'elle soit améliorée et qu'elle favorise une action humanitaire efficace et transparente.

Chaque discussion thématique a fait apparaître les bienfaits potentiels du partage et de l'échange du savoir. Les organisations humanitaires ont en effet acquis une connaissance et une expérience significatives qui leur permettent de déployer efficacement des programmes d'atténuation des impacts délétères, mais cette pratique exemplaire n'est pas encore généralisée. L'encouragement d'un tel échange pourrait contribuer à renforcer les mesures d'atténuation et de préparation.

Enfin, chaque discussion thématique a montré qu'il était impératif d'établir les liens nécessaires entre l'action humanitaire, l'action pour le développement et l'action destinée à lutter contre les effets du changement climatique. Les crises humanitaires ne constituent pas des aberrations isolées dans cette région qui connaît des conflits prolongés et des crises chroniques durables, auxquels s'ajoutent des catastrophes récurrentes et prévisibles. D'où la nécessité de mettre en place des structures

permanentes pour faire face à ces phénomènes et y remédier, et pour renforcer suffisamment la résilience de manière à atténuer les besoins humanitaires lorsqu'une catastrophe survient.

La plupart de ces éléments récurrents sont pertinents dans d'autres régions et à l'échelle planétaire, et les résultats de cette consultation régionale serviront à la consultation suivante. Les membres du Groupe de pilotage régional issus des deux pays qui ont accueilli cette consultation (République démocratique du Congo et Côte d'Ivoire) prendront part à la prochaine consultation régionale, pour l'Asie du Nord et du Sud-Est, qui aura lieu en juillet 2014 à Tokyo (Japon). Ils y présenteront les constats d'Abidjan et encourageront les participants à les mettre en pratique afin de permettre des

avancées d'ici cette nouvelle consultation. Ces constats pourront être examinés lors de plusieurs événements organisés en Afrique de l'Ouest et du Centre, tels que le Forum régional 2015 ou dans le cadre de l'Union africaine. Le Groupe de pilotage régional se réunira en temps voulu pour élaborer un plan d'action visant à appliquer un certain nombre des recommandations de la consultation, ou du moins pour piloter leur mise en œuvre de façon à tirer parti des mesures à effet rapide et à pouvoir rendre compte des résultats du Sommet. Le Groupe de pilotage régional examinera également les résultats des consultations régionales ultérieures et il se repenchera, si nécessaire, sur ceux concernant l'Afrique de l'Ouest et du Centre, avec les partenaires régionaux, en vue de préparer la consultation mondiale à la fin de 2015 et le Sommet de 2016.



2014, Borno, Nigeria : Abbagana Musa s'est enfui de chez lui lorsque le conflit armé qui touche son pays s'est propagé à cet État situé dans le Nord-Est du Nigeria. « Plusieurs jours après l'attaque, des organisations d'aide nous ont distribué de la nourriture et des vêtements. Depuis, plus rien. S'il ne tenait qu'à moi, je ferais en sorte que l'aide ne soit plus fournie par des intermédiaires... Nous sommes souvent lésés quand l'aide est apportée de cette façon. »
 Crédits photo : Aminu Abubakar/IRIN

ALLOCATION D'OUVERTURE



L'allocation d'ouverture (prononcée par Mme Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence des Nations Unies, Mme Anne Désirée Ouloto,

Ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant de la Côte d'Ivoire, et M. Crispin Jaime Sangale Rondo, pour la Communauté économique des États de l'Afrique centrale) a présenté une vue d'ensemble de l'évolution du contexte de l'aide humanitaire au niveau mondial et en Afrique. Les intervenants ont souligné que la conjugaison de problèmes multiples, notamment l'urbanisation, la croissance de la population, la dégradation de l'environnement, les conflits, le changement climatique et la rareté des ressources, menace aujourd'hui un plus grand nombre de personnes, ce qui freine le développement humain et la croissance, et accroît les besoins humanitaires des habitants de la région.

Tout en répondant aux crises actuelles, il est évident qu'il faut se concentrer davantage sur la prévention, la préparation et la gestion des risques. La plupart des urgences humanitaires sont prévisibles et trouvent leur origine dans les régimes climatiques et les tendances géopolitiques. Cependant, sur les 3 000 milliards de dollars qui ont été consacrés à l'aide internationale entre 1991 et 2010, moins de 0,5 % ont été alloués à la préparation et à la prévention.

Il est aujourd'hui plus que jamais évident que l'action humanitaire est indissociable du développement à long terme et que le financement doit être disponible pour permettre aux projets de se concrétiser.

Tous les intervenants ont souligné que, pour relever les défis humanitaires régionaux, il était essentiel de trouver des solutions conçues et pilotées au niveau local. Il faut utiliser efficacement les technologies améliorées et l'accès accru à l'information pour déterminer ce dont les personnes concernées ont besoin et comment l'action humanitaire peut le leur apporter. Il faut étoffer et renforcer les capacités locales et régionales par une approche collaborative et cohérente, mais aussi les redéfinir de manière à ce qu'elles puissent remédier à des problèmes de long terme. À cette fin, les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre œuvrent à l'amélioration de la préparation et de la résilience.

En préparation du Sommet humanitaire mondial (SHM), la réunion consultative régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a réuni diverses parties prenantes afin qu'elles débattent de questions propres à la région. Les intervenants ont appelé les participants à saisir cette opportunité unique pour s'écouter les uns les autres, tirer des enseignements et partager leurs riches expériences, et surtout, pour trouver des solutions ambitieuses et innovantes qui détermineront l'avenir de l'action humanitaire dans la région.

PRESENTATION DU PROCESSUS PREPARATOIRE ET DES CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES



Les consultations des parties prenantes qui se sont tenues avant la consultation régionale comprenaient :

- des sessions consacrées aux thèmes du Sommet lors des réunions annuelles des agences de gestion des catastrophes de la CEEAC et de la CEDEAO ;
- une consultation des organisations de la société civile ;
- une consultation des ONG nationales ;
- des ateliers avec des personnes touchées par des crises humanitaires ;
- des interviews de personnes touchées dans huit pays ;
- un forum régional sur la politique humanitaire ;
- une consultation sur la protection et l'accès aux populations, visant à répondre aux besoins des personnes dans des situations de conflit et
- la consultation en ligne du Sommet pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

(Voir l'annexe 5, « Guide des participants », pour un résumé détaillé de chaque consultation des parties prenantes)

Les consultations des parties prenantes étaient essentielles à la réussite de la consultation régionale car elles ont mis en évidence les problèmes régionaux les plus importants et les solutions possibles, qui ont permis au Groupe de pilotage régional de les intégrer en vue de la consultation principale. Elles ont également permis de présenter le point de vue d'un vaste éventail d'acteurs, qui ne pouvaient pas tous prendre part à la consultation principale.



Participants à la Consultation régionale des ONG nationales d'Afrique de l'Ouest et du Centre

OBSERVATIONS RECURRENTES EMANANT DES CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES

La nécessité de renforcer les capacités des organisations de la région afin de les aider à prévenir le risque de crise humanitaire, à y réagir et à le gérer ;

La nécessité que les pouvoirs publics et les organisations régionales soient mieux préparés aux risques émergents que sont le terrorisme et les conflits sociopolitiques (par exemple, le récent conflit au Mali) pour lesquels les mécanismes de suivi ou de riposte sont faibles ou encore inexistants ;

Les facteurs les plus importants pour une action humanitaire efficace en Afrique de l'Ouest et du Centre sont notamment la reddition de comptes aux populations locales, la coordination entre acteurs humanitaires, la rapidité des opérations d'assistance, les financements en fonction des besoins humanitaires, la consultation des populations concernées et l'innovation ;

Le manque de connaissance des principes humanitaires, l'absence de communication sur les violations de ces principes, les conflits d'intérêts entre les acteurs concernés, l'impunité et l'absence d'obligation de rendre des comptes font obstacle au respect de ces principes dans la région ;

L'importance de travailler avec les organisations locales afin de tirer parti de leurs capacités et leur compréhension de la langue, de la culture et du contexte, de manière à mieux coordonner, suivre et partager des informations sur les services fournis par la multitude des acteurs, mieux comprendre les besoins et pérenniser les effets de l'aide ;

Le transfert de savoir et le partage des enseignements tirés dans toutes les situations d'urgence ;

La nécessité de répondre à des besoins à plus long terme et plus ciblés socialement (y compris le soutien psycho-social pour les personnes dans des situations de conflit) en plus des besoins vitaux urgents, qui sont généralement considérés comme relevant de l'action humanitaire ;

La nécessité de veiller à ce que les personnes et les populations touchées soient au cœur de l'action humanitaire, en adaptant la riposte au contexte local et à la situation des individus concernés, via des consultations régulières ;

La nécessité de répondre aux besoins exprimés par les populations affectées et de développer leur capacité à subvenir elles-mêmes à leurs besoins et à anticiper les crises, afin de réduire leur dépendance envers l'aide extérieure (qui est généralement imparfaite) ;

La nécessité de fonder l'action sur les principes humanitaires et sur le respect des droits et de la dignité des personnes touchées ;

« Les communautés affectées par les catastrophes et les conflits... doivent être au centre des discussions et avoir voix au chapitre dans la consultation officielle du SHM. Leur inclusion doit aller au-delà de la politique purement symbolique, car elles sont les mieux placées pour déterminer dans quelle mesure l'aide a été efficace ou non. »

DEBATS DES TABLES RONDES



La table ronde de la première journée (« Efficacité humanitaire et innovation ») a débuté par les flash talks de Mme Yvonne Umutesi, une Rwandaise réfugiée au Sénégal, de M. Augustin Augier, Development Director d'ALIMA, et de M. Adam Hashem, de la fondation IDEA.

Mme Umutesi a exposé les problèmes auxquels sont confrontés les réfugiés sur le plan de la santé, de l'éducation, de la non-acceptation de documents et de l'intégration locale.

M. Augier a souligné le double danger de l'instrumentalisation et de la centralisation, en insistant sur le rôle des agences des Nations Unies par rapport à celui des ONG : la proportion de financements humanitaires internationaux allant aux agences des Nations Unies a pratiquement doublé au cours des dix dernières années, mais les procédures administratives liées aux opérations qu'elles soustraient n'ont pas significativement été allégées. Ce problème vient s'ajouter à celui de la centralisation et de l'absence de hiérarchisation de la réponse apportée aux besoins humanitaires qui apparaissent subitement. La décentralisation peut être favorisée par un appui structurel aux ONG, c'est-à-dire non seulement par des financements pour la mise en œuvre, mais aussi par un appui technique global visant à étoffer les capacités locales pour apporter une aide humanitaire rapide et efficace. M. Hashem a encouragé les participants à anticiper l'avenir, à décloisonner les activités, à partager les risques, à

promouvoir l'entrepreneuriat social et à investir dans la recherche et l'éducation.

Les principaux membres des tables rondes, M. Chaloka Beyani, Rapporteur Spécial de l'ONU sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, M. Ed Schenkenberg (DARA), M. Manuel Fontaine (UNICEF) et Mme Evelyn Adom (Afrique Secours et Assistance), ont souligné que le financement humanitaire n'avait jamais été aussi abondant, mais que la centralisation (en particulier des normes) devient un problème. En raison de difficultés d'accès et d'une aversion pour le risque, les organisations sont souvent trop peu nombreuses sur le terrain, là où les personnes en ont le plus besoin. Une plus grande autonomie des intervenants locaux peut certes améliorer l'efficacité, mais elle transfère également les risques. Les principes peuvent en outre différer. Les commentaires de l'assistance ont souligné la volonté politique de mener une action humanitaire (certains ministères axés sur le développement considèrent que la préparation et la riposte aux catastrophes pèsent sur les budgets publics) et la nécessité d'accompagner le financement d'un suivi et d'une évaluation.

La table ronde de lancement de la deuxième journée (« Gestion des risques et réduction de la vulnérabilité » et « Répondre aux besoins des personnes en situation de conflits ») a débuté par les flash talks de Mme Esther Yaffo Ndoe, maire de Garoua-Boulai (Cameroun), de Mme Marthe Diarra, directrice du CERDES (Centre d'Études et de Recherches pour la Démocratie et

le Développement Économique et Social), et de M. Lewis Alexis Mbolinani (JUPEDEC, une organisation de la société civile de République centrafricaine). La table ronde a été animée par M. Christopher Simpson (BBC et West Africa-Democracy Radio). Fort de son expérience en République centrafricaine, M. Mbolinani a souligné combien il était important de trouver le moyen de travailler avec les populations dans leur langue locale et via des structures de gouvernance locales, afin d'établir et de maintenir le dialogue ouvert nécessaire à la compréhension des besoins des personnes. Lors d'un autre flash talk, il a été suggéré que les acteurs internationaux devaient s'efforcer davantage de travailler avec les acteurs locaux afin de renforcer l'action humanitaire sur le terrain, et que les acteurs locaux disposaient souvent d'un avantage en termes de rapidité de la riposte du fait de leur proximité et des réseaux existants. D'autres participants ont fait observer qu'il fallait comprendre les différentes sources de vulnérabilité menant à une crise humanitaire, ainsi que les lacunes des programmes actuels qui ne permettent pas de répondre aux besoins de certaines catégories de populations, telles que les travailleurs migrants qui sont plus mobiles et qui ne se sentent pas toujours représentés par une administration locale ou nationale.

Les membres des tables rondes, M. Dominique Kuitsouc, de la CEEAC, M. Kodjo Dabra Todjro, directeur de l'Initiative Forewarn, de la CEDEAO, M. Chaloka Beyani, Rapporteur Spécial de l'ONU sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, et M. Pascal Daudin, Chef de l'unité politique humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ont débattu des applications potentielles, en Afrique centrale, des travaux réalisés sur les stratégies et plans d'action relatifs à la prévention et à la réduction des catastrophes, ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique. Ils ont aussi évoqué la création d'un comité régional et la mobilisation de ressources en appui à ce type de travaux. Ils ont noté l'importance de travailler en coordination avec les stratégies d'alerte avancée déjà en place, tant pour les conflits que pour les catastrophes naturelles, afin d'élaborer des procédures destinées à prendre des mesures préventives et à se mettre rapidement en relation avec les organisations humanitaires pour être en mesure d'agir. Ils ont fait observer que les situations de conflit étaient plus complexes et délicates que les autres situations d'urgence, notamment parce qu'elles comportent plusieurs dimensions, notamment ethniques et politiques. Ils ont également

rappelé qu'un conflit interne dure en moyenne sept ans, et indiqué que les solutions politiques sont l'apanage des acteurs politiques, et ce à juste titre : l'action humanitaire ne constitue pas une solution de long terme. Si l'on considère qu'une organisation humanitaire est trop proche d'un processus politique, cela risque de susciter de la méfiance.

Les membres des tables rondes ont également souligné qu'il était primordial que le droit international humanitaire (DIH) soit mieux appliqué et de veiller à ce que les partenaires le connaissent mieux. Ils ont affirmé que la Convention de l'Union africaine sur les personnes déplacées (Convention de Kampala) propose une structure de riposte reposant sur un partenariat entre les autorités nationales, l'Union africaine et les organisations de la société civile. Ils ont réaffirmé l'importance d'identifier et de poursuivre le dialogue avec les partenaires nationaux et de trouver des moyens de financer le dialogue intersectoriel via des organisations infrarégionales ou régionales afin d'appuyer ces travaux. Les commentaires venus de l'assistance ont souligné combien il était urgent de mettre en place des comités de coordination nationaux et des fonctions de suivi et d'évaluation en appui à la mise en œuvre de la Convention de Kampala sur le long terme, ainsi que de clarifier la répartition des rôles et des responsabilités entre les différentes branches de l'administration publique et les grandes organisations. En effet, la Convention devrait servir de cadre à la collaboration avec les pouvoirs publics et à la définition de la riposte.

Concernant la Convention de Kampala et le droit international humanitaire, les participants ont souligné que les règles actuelles semblaient complètes et adaptées. La difficulté réside dans leur mise en œuvre, et dans leur respect par les parties à un conflit. Le Rapporteur spécial a noté que lorsque les pouvoirs publics se sentent tenus par son mandat, les résultats sont là.

Les participants ont également considéré qu'il fallait clarifier les rôles et les responsabilités des agences nationales et internationales qui viennent en aide aux personnes touchées. Ils ont insisté sur l'importance de replacer l'action humanitaire en contexte, de renforcer les capacités locales et d'établir des liens entre les organisations locales et différents acteurs. Il faut non seulement tenir compte des besoins des populations, mais aussi de leurs aspirations. Il arrive que les besoins n'entrent pas dans les catégories habituelles. Dans

certaines situations, des groupes entiers peuvent avoir de grands besoins de protection et/ou d'aide sans que les projecteurs soient braqués sur eux. C'est le cas de la situation dramatique des travailleurs migrants qui se trouvent piégés dans un conflit.

Les participants ont fait observer qu'il fallait impérativement mieux comprendre le lien entre le changement climatique et les tendances démographiques, telles que le problème des réfugiés, afin de répondre plus efficacement aux besoins humanitaires dans les zones urbaines. Selon certains commentateurs, il faut instaurer des partenariats interrégionaux afin de gérer des problèmes communs, comme la migration. Ils ont insisté sur la nécessité de

comblent le fossé entre les acteurs du développement et ceux de l'aide humanitaire, en particulier dans la communauté des donateurs. Ils ont jugé nécessaire de renforcer les actions de plaidoyer auprès des « hauts responsables des agences » afin que ceux-ci s'engagent résolument en faveur de la bonne gouvernance dans le but de lutter contre la pauvreté, de façon que la résilience individuelle débouche sur une résilience collective. Enfin, ils ont précisé qu'il fallait se concentrer sur la réduction des risques, en particulier là où l'aide s'est révélée nécessaire pendant plusieurs années d'affilée, afin de combler les lacunes et de prendre part aux efforts du Cadre d'action de Hyogo, tout en prêtant une attention particulière aux conclusions de ces délibérations.



Participants à la consultation régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. OCHA/Ivo Brandau

EFFICACITE HUMANITAIRE



Femmes déplacées dans leur pays à Bangui, République centrafricaine. Photo Nations Unies/Evan Schneider

L'efficacité humanitaire peut revêtir de multiples significations différentes parmi les divers acteurs qui prennent part à la préparation et aux interventions dans la région. D'après les participants, la rapidité de l'intervention, la coordination des acteurs et l'accès aux populations touchées sont essentiels pour répondre efficacement aux besoins humanitaires. La pérennité de l'action humanitaire et la manière dont elle contribue à la résilience des individus ont également été jugés importantes. Dans l'ensemble, l'efficacité de l'action humanitaire pourrait être grandement améliorée : il existe des besoins dans toute la région et ils sont loin d'être couverts.

Les participants ont convenu que l'efficacité de l'action humanitaire passait fondamentalement par la mise à profit des capacités, des ressources et de la compétence de tous les acteurs humanitaires, permettant une intervention globale. Il faut que des mécanismes appropriés soient en place pour appuyer le dialogue et la coopération entre ces nombreux acteurs, notamment les pouvoirs publics, les donateurs, les agences humanitaires, les intervenants locaux, le secteur privé et les diasporas. Par exemple, les acteurs du secteur privé jouent un rôle de premier plan, mais la façon optimale dont les pouvoirs publics ou les organisations humanitaires pourraient travailler avec eux n'est pas toujours clairement définie. En outre, ces acteurs, qui ne

sont pas forcément des acteurs humanitaires traditionnels, doivent être sensibilisés aux normes et aux principes régissant l'action humanitaire, afin qu'ils répondent aux besoins des populations avec le maximum d'efficacité.

L'efficacité des pouvoirs publics et des acteurs locaux a été particulièrement mise en avant. Les participants ont convenu que les pouvoirs publics devaient accorder une plus grande priorité à la préparation et à l'intervention humanitaire. Ils ont suggéré que les autorités des pays instaurent un cadre juridique propice à l'action humanitaire, ou qu'elles renforcent ce cadre, tout particulièrement en ratifiant et en appliquant les instruments régionaux et internationaux pertinents. Les pouvoirs publics devraient aussi préciser quelles institutions gouvernementales sont responsables des différentes tâches associées à la préparation et à l'intervention humanitaire, et veiller à ce qu'elles disposent de ressources adéquates. Il a été proposé que chaque pays de la région cartographie les risques de crise humanitaire et les capacités à y faire face. Les organisations régionales et la communauté humanitaire internationale devraient s'attacher de plus en plus à renforcer et à compléter les efforts de préparation et les interventions des autorités nationales.

Le rôle des acteurs locaux, y compris des populations touchées, des organisations communautaires et des

ONG, a été cité comme un autre élément crucial d'une action humanitaire efficace. Les acteurs locaux, ainsi que leurs organisations et réseaux sociaux, sont en première ligne dans toute crise, et ce sont eux qui connaissent le mieux le contexte et les besoins humanitaires à ce niveau. Les participants ont débattu de l'importance de communiquer avec les dirigeants locaux avant la survenue d'une crise, et de veiller à ce que les informations sur le dispositif d'alerte avancée et l'aide disponible soient fournies dans des formats accessibles et dans la langue locale ou maternelle des populations affectées. Les discussions ont également été axées sur la nécessité d'accroître le soutien procuré par les organisations humanitaires internationales afin de permettre aux organisations locales d'accéder au financement, mais aussi de leur apporter une aide structurelle destinée à renforcer leurs capacités au service de l'action humanitaire.

Tout au long des consultations, le financement global du secteur humanitaire a figuré en bonne place parmi les principaux facteurs de l'efficacité. Conscients du fait que la communauté internationale appelle chaque année à augmenter ce financement, et que nombre de ces appels sont loin d'être entendus, les participants ont estimé qu'il fallait diversifier les sources de financement humanitaire. Le secteur humanitaire devrait travailler plus étroitement avec les pays à revenu intermédiaire, avec de nombreux pans du secteur privé et avec les diasporas pour élargir ses sources de financement et renforcer la coopération financière entre un plus vaste éventail de parties prenantes.

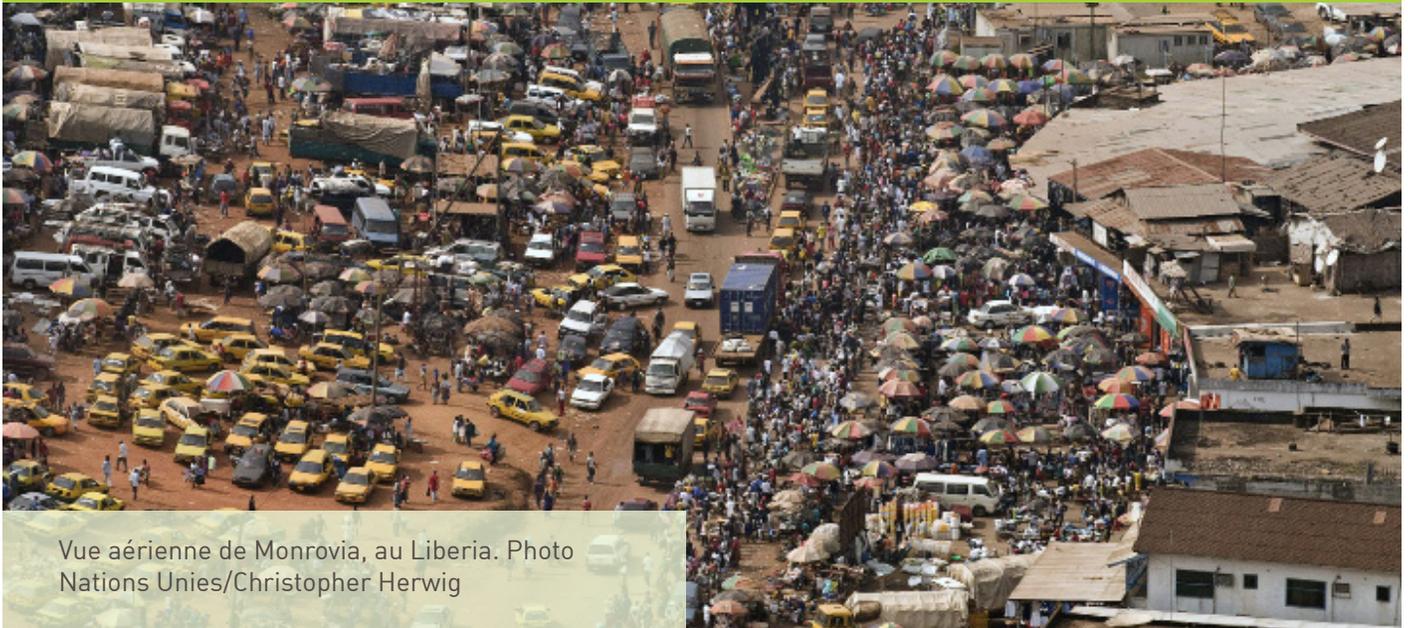
Par ailleurs, les participants ont unanimement convenu que les acteurs devaient travailler avec les donateurs pour que le financement de l'action humanitaire soit décaissé le plus rapidement possible et selon des modalités plus souples, afin de s'adapter à l'évolution des besoins. Les participants ont souligné à maintes reprises la nécessité d'étoffer le financement direct

des ONG locales et nationales. L'une des principales recommandations à propos du financement a porté sur l'instauration de mécanismes régionaux aptes à accélérer et à flexibiliser le financement disponible pour la préparation et l'intervention humanitaire, afin, surtout, que les organisations locales et nationales reçoivent des fonds leur permettant d'apporter une aide et de renforcer leurs capacités structurelles. Ont également été mentionnés la lourdeur des formalités administratives de financement ces dernières années, le besoin d'harmoniser les procédures des donateurs et la nécessité de trouver d'autres solutions pour acheminer les fonds directement jusqu'aux organisations chargées de la mise en œuvre (plutôt que par le biais de dispositifs multilatéraux), afin d'améliorer la flexibilité et la rapidité du financement tout en abaissant les coûts de sous-traitance.

Autre important sujet de discussion : comment rendre des comptes aux populations affectées ? L'action humanitaire doit être adaptée au contexte local et aux besoins humanitaires locaux. Il faut redoubler d'efforts pour que les évaluations des besoins associent les communautés locales. Les participants ont convenu que les programmes humanitaires devaient s'accompagner d'un système de communication transparent avec les populations affectées et d'un retour d'information par ces populations, afin que leurs besoins et leurs préférences soient pris en compte.

La consultation a fait apparaître un élément central pour l'efficacité humanitaire : les interventions qui pourraient être considérées comme efficaces dans le cas d'une catastrophe naturelle ou d'une vulnérabilité chronique ne seront pas forcément les mêmes dans une situation de conflit. Les participants ont souligné que l'action humanitaire et les rôles et responsabilités des divers acteurs participant à la préparation et à l'intervention, devaient être adaptés au contexte de chaque crise.

GESTION DES RISQUES ET REDUCTION DE LA VULNERABILITE



Vue aérienne de Monrovia, au Liberia. Photo Nations Unies/Christopher Herwig

Les discussions lors des ateliers ont été consacrées aux grands risques et problèmes dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les principales questions explorées étaient les suivantes :

Comment améliorer les systèmes d'alerte avancée existants ? Quels outils utiliser pour mieux comprendre l'évolution des risques et des vulnérabilités ? Quelles sont les nouvelles menaces potentielles les plus graves ?

Comment les populations peuvent-elles résister aux chocs saisonniers récurrents, s'y adapter et se remettre rapidement de ces chocs ?

Comment les pays et les communautés gèrent-ils leurs risques et réduisent-ils leur vulnérabilité eux-mêmes ?

Quelle action préventive à plus long terme faudrait-il engager pour atténuer les besoins humanitaires ?

Comment les pays peuvent-ils se préparer et mieux gérer les déplacements de populations ?

Comment les populations peuvent-elles mieux faire face et s'adapter aux risques récurrents dans un contexte de conflit ?

Comment mieux accompagner les municipalités et la société civile face au risque d'accroissement des besoins humanitaires dans les zones urbaines ?

Les discussions de groupe sur ces questions et sur des questions supplémentaires ont débouché sur les observations et recommandations ci-après.

Comprendre les risques, la vulnérabilité et les nouvelles menaces

Il est nécessaire d'examiner l'efficacité du fonctionnement des systèmes d'alerte avancée et d'explorer les possibilités d'interaction plus étroite entre les différents systèmes. Les participants ont estimé que la couverture des systèmes d'alerte avancée était particulièrement faible dans les zones urbaines. Il faut dépolitiser l'alerte avancée, afin de permettre une intervention précoce et d'éviter que les structures institutionnelles n'empêchent de lancer rapidement une intervention. Une attention particulière doit être accordée à la transmission des informations au niveau local en utilisant davantage la radio et les moyens de communication traditionnels, ainsi que les nouvelles technologies comme les SMS. Les participants ont jugé que, pour mieux comprendre l'évolution des risques et des vulnérabilités, il fallait s'appuyer davantage sur la science, notamment sur la climatologie et les sciences sociales. Des investissements plus substantiels sont nécessaires

dans la modélisation du risque, qui est encore peu répandue dans la région. Il importe également de mettre à profit le savoir local sur la nature évolutive du risque.

De nouvelles menaces et de nouveaux problèmes pour la région ont été explorés, dont le terrorisme et l'extrémisme ; l'insécurité croissante due à la montée du chômage des jeunes ; le risque de survenue de nouvelles épidémies touchant l'homme, les animaux ou les récoltes (le manioc, en particulier) ; et la multiplication des armes de petit calibre et des armes légères. Étant donné l'anticipation d'une accentuation des risques et la nécessité d'être vigilants, le projet de création d'une sorte de panel, régional ou national, composé d'éminents spécialistes du risque (issus des milieux scientifiques et du secteur de la défense, par exemple) a été examiné. Ce panel serait chargé de faire le point sur les menaces émergentes et de redéfinir les priorités dans ce domaine.

Gérer les chocs saisonniers récurrents

Une discussion approfondie a porté sur la grande diversité des chocs saisonniers récurrents en l'Afrique de l'Ouest et du Centre : sécheresses, inondations, épidémies, incendies, chocs économiques, prix des denrées alimentaires, insécurité alimentaire et malnutrition, entre autres. Les participants anticipent une augmentation de l'intensité et de la fréquence de ces chocs sous l'effet du changement climatique, et un impact encore plus grand à cause de l'expansion démographique, de la pénurie de ressources, de l'inégalité d'accès aux ressources existantes et de l'aggravation de la pauvreté. Ils ont noté que la plupart des chocs sont saisonniers et prévisibles. De plus, à certaines périodes de l'année, les risques peuvent être multiples. Ainsi, au Sahel, la saison de soudure (la période avant les récoltes) correspond fréquemment à un pic des prix des denrées alimentaires, de l'insécurité alimentaire, de la morbidité et de la malnutrition. Même si les systèmes d'alerte avancée sont souvent performants, une intervention précoce reste difficile. Il est nécessaire d'y remédier, ce qui impose un changement de culture afin que toutes les parties prenantes (pouvoirs publics, donateurs, organismes de développement et humanitaires) soient bien mieux préparées à agir rapidement.

Il faut cesser de considérer les catastrophes comme des aberrations par rapport à la norme, et de traiter chaque risque séparément. L'analyse et la planification multirisque doivent être adoptées. Des

outils simples pourraient être mis en œuvre à cette fin, tels que les calendriers saisonniers multirisque qui sont utilisés par les organismes humanitaires. Parallèlement, il convient de donner la priorité au renforcement des capacités des pouvoirs publics et les pays doivent investir davantage dans la gestion du risque récurrent et de la vulnérabilité sous-jacente. Là où des ressources existent, elles sont en général davantage destinées à l'intervention qu'à la prévention. Autre point critique : il faut définir clairement les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes, ainsi que la manière dont elles doivent rendre des comptes, ce qui permettrait d'éviter un retard de réaction.

La coordination transfrontière a été jugée faible, même si la majorité des risques doivent être coordonnés pour que l'intervention soit efficace. La question des épidémies a fait l'objet d'une discussion, avec comme exemple le choléra, d'où sont ressorties de bonnes pratiques locales concernant la coordination transfrontière.

D'après les participants, les organisations humanitaires ont acquis un savoir et une expérience significatifs dans le domaine de la mise en œuvre des programmes d'atténuation, mais ces pratiques exemplaires ne sont pas suffisamment répandues. En encourageant ces échanges, on pourrait renforcer les actions d'atténuation et de préparation.

Résilience à long terme

On a constaté que des efforts importants étaient déployés pour rendre l'information sur les risques plus digeste et plus accessible pour les populations à risque, grâce à un recours accru aux SMS ; l'adaptation de l'information afin qu'elle soit pertinente pour la population ciblée ; l'amélioration de son relayage au sein des communautés ; l'utilisation de mécanismes locaux, tels que des crieurs dans les villages ou les villes, pour transmettre l'information ; et une meilleure utilisation des radios communautaires. Il importe aussi d'améliorer l'échange d'informations bilatéral entre les pouvoirs publics et les populations locales. Pour y parvenir, on pourrait notamment mettre en place un numéro d'appel gratuit permettant aux personnes de communiquer des informations cruciales aux autorités ; constituer une base de données locale sur les chocs et leurs effets ; créer des concours visant à stimuler des approches innovantes de la gestion du risque ; et constituer une plateforme pour le partage du savoir sur la gestion

du risque entre communautés, organisations et pouvoirs publics.

Il faut également renforcer l'élaboration des plans de gestion des risques communautaires et promouvoir des opportunités supplémentaires de formation à la gestion du risque. Au niveau central, les participants ont proposé d'instaurer un mécanisme regroupant les informations sur les risques et les vulnérabilités, par exemple via une analyse ou un registre des risques à l'échelle nationale. Ils ont estimé que l'amélioration du dialogue intercommunautaire était un autre facteur essentiel pour réduire la vulnérabilité. À cette fin, il faudrait mieux identifier les médiateurs potentiels et développer leur capacité de médiation.

Gérer les déplacements de populations : la résilience en période de crise prolongée

Les discussions se sont concentrées sur le soutien aux populations déplacées, sur les crises prolongées et sur les communautés d'accueil. Il est impératif d'améliorer la capacité des pays et des organisations de la région à analyser et à suivre le risque de conflits et les mouvements de populations potentiels. Il faut localiser les zones susceptibles d'accueillir des populations déplacées ou de subir un conflit intercommunautaire, de manière à définir l'ordre des priorités pour planifier le développement local et pour répondre aux besoins sociaux, ce qui permettra aux communautés d'accueil de disposer de structures adéquates pour faire face à la situation. Des fonds d'urgence, notamment au niveau local, devraient être en place pour procurer un appui aux pays hôtes. Les participants ont souligné l'importance d'intégrer des approches tenant compte des situations de conflit dans les programmes et les mesures, en vue de contribuer à la cohésion communautaire et à la consolidation de la paix.

Il a été jugé important d'adapter l'aide humanitaire aux stratégies de survie des personnes déplacées et de renforcer ces stratégies. Il convient d'éviter la pratique habituelle qui consiste à procurer une assistance standard globale, et de préciser à l'avance le statut des ressortissants de pays tiers, qui serait différent de celui des réfugiés. Il est en outre nécessaire de définir de meilleurs moyens pour recenser les populations déplacées et de leur délivrer des cartes d'identité.

Gérer les risques dans les zones urbaines

Les discussions ont été axées sur la nécessité de renforcer les capacités des autorités locales à déterminer, prévenir et gérer les risques grâce à l'élaboration de plans d'urgence localisés, à la décentralisation de la prise de décisions et à l'établissement de budgets municipaux pour l'identification et la prévention du risque, ainsi que pour l'intervention. Il a été noté que, bien souvent, les municipalités étaient les mieux placées pour comprendre et appréhender le risque urbain, mais ne disposaient pas du pouvoir requis. Là où les capacités demeurent insuffisantes, il faudrait encourager une formation à l'identification et à la gestion du risque.

Les participants ont également débattu de la nécessité d'améliorer l'apprentissage entre différents centres urbains sur la gestion des risques : comment diffuser les meilleures pratiques ; les enseignements à tirer ; et les erreurs à éviter, au-delà des frontières. Les participants ont mis en exergue l'effet positif des consultations entre les villes à l'échelle régionale pour faciliter cet apprentissage. Dans le même esprit, ils ont souligné qu'il fallait améliorer la collaboration entre les villes pour l'analyse des risques transfrontière connus et potentiels, afin que les plans d'intervention transfrontière et interurbains soient plus complets et plus solides.

Au niveau urbain, pour que l'identification et la gestion du risque soient fructueuses, il faudrait que des parties prenantes issues de nombreux secteurs y prennent part : représentants des communautés, chercheurs en sciences sociales, autorités locales, secteur privé, ONG et organismes d'aide, entre autres.

RECOMMANDATIONS

Les discussions dans le cadre des ateliers ont débouché sur les recommandations ci-après.

Comprendre les risques, la vulnérabilité et les nouvelles menaces

Renforcer les capacités régionales et nationales à réaliser chaque année une évaluation intégrée et hiérarchisée du risque et de la vulnérabilité, associant les acteurs humanitaires, les partenaires au développement, les acteurs luttant contre les effets du changement climatique, les scientifiques et d'autres partenaires.

Cartographier et examiner les systèmes d'alerte

avancée, afin d'en améliorer l'efficacité et l'intégration.

Renforcer l'action précoce à la suite d'une alerte avancée, grâce à un meilleur usage de la radio, des moyens de communication traditionnels et des nouvelles technologies, et procéder à une surveillance et à une évaluation régulières.

Gérer les chocs saisonniers récurrents

Créer dans les pays des organismes chargés de coordonner la gestion et l'atténuation du risque, qui, relevant du Premier ministre et disposant d'un financement national, coordonneraient l'action de tous les ministères, ainsi que des partenaires humanitaires et au développement, notamment par une évaluation annuelle, intégrée et hiérarchisée, du risque et de la vulnérabilité.

Élargir la responsabilité des pouvoirs publics et des partenaires au développement pour la préparation et la riposte aux chocs saisonniers récurrents, la communauté humanitaire étant, elle, chargée de répondre aux besoins les plus urgents.

Accroître la contribution des budgets nationaux au renforcement de la résilience et à l'apport de l'aide humanitaire, éventuellement en fixant des objectifs (par exemple, 5 % du PIB pour l'aide humanitaire).

Étoffer les actions de sensibilisation et de plaidoyer pour aider les pays et leurs partenaires au développement à opérer ces changements.

Passer à une planification et à une programmation multirisque pour faire face aux chocs saisonniers récurrents et pour faire mieux correspondre l'action régionale, nationale et locale.

Délimiter plus clairement les responsabilités entre parties prenantes nationales, régionales et locales, avec une amélioration de la surveillance et de la coordination à l'échelon régional.

Allouer des enveloppes budgétaires à la préparation et à l'intervention dans le cadre des budgets nationaux et locaux.

Rassembler des données probantes sur le type d'action qui améliore nettement la capacité des personnes à résister aux chocs, à s'y adapter et à s'en remettre, et sur les moyens de renforcer cette

forme d'intervention.

Accroître la résilience à long terme

Concevoir des systèmes régionaux ou nationaux pour la gestion intégrée des risques et des vulnérabilités (y compris la cartographie).

Élaborer un cadre institutionnel permettant a) de développer les capacités de centralisation des informations sur le risque et la vulnérabilité (par exemple, en lien avec le bureau du Premier ministre), b) d'allouer un certain pourcentage des fonds publics au renforcement des capacités et à l'appui aux intervenants et auxiliaires nationaux (tels que les sociétés de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge) et aux organisations locales et c) encourager et promouvoir des solutions innovantes pour la gestion du risque, en particulier les meilleures pratiques de communautés.

Améliorer la diffusion des alertes avancées auprès des populations à risque en faisant un meilleur usage de la radio, des moyens de communication traditionnels et des nouvelles technologies, et instaurer des mécanismes de communication permettant aux populations touchées d'informer les pouvoirs publics et les organismes sur leurs besoins. Créer une plateforme pour le partage du savoir sur la gestion du risque entre communautés, organisations, autorités locales et nationales. Cette plateforme favoriserait également l'élaboration de plans de gestion du risque à l'échelle communautaire, les opportunités de formation et le partage du matériel pédagogique.

Promouvoir l'intégration d'un processus de relèvement précoce dans le programme d'aide humanitaire, si possible.

Gérer les déplacements de populations : la résilience en période de crise prolongée

Prévoir dans les budgets nationaux et régionaux un financement suffisant pour la préparation et l'intervention dans les situations d'urgence.

S'intéresser davantage à la planification d'urgence pour la préparation et le développement des zones susceptibles d'accueillir des populations déplacées, notamment en investissant dans l'infrastructure sociale (et en particulier dans les services de base).

Saisir les opportunités de privilégier les solutions communautaires pour répondre aux besoins des populations déplacées, y compris en encourageant l'intégration locale, en procurant un soutien multisectoriel aux communautés d'accueil, en menant des campagnes de sensibilisation (par exemple pour mettre en avant la contribution que les personnes déplacées peuvent apporter aux communautés qui les accueillent) et en prenant en compte les mécanismes de survie.

S'attacher davantage à apporter une aide aux populations déplacées en tenant compte de la situation de conflit.

Gérer le risque dans les zones urbaines

Renforcer la capacité des autorités locales à identifier et prévenir les risques et à y répondre, en allouant des fonds prélevés sur le budget municipal,

en formant le personnel, en élaborant des plans d'urgence et en transférant aux autorités locales une partie de la responsabilité institutionnelle pour la gestion du risque.

Mettre en place et financer des consultations inter-villes et des échanges des meilleures pratiques pour la prévention et la gestion du risque.

Renforcer les plans d'urgence face au risque urbain en prenant en compte à la fois les risques et les menaces connus et imprévus, en échangeant des informations et en réalisant des études et des analyses conjointes avec les pays voisins.

Avril 2014, Monrovia (Liberia) – Eric, un réfugié togolais, s'exprime lors d'une consultation des populations urbaines réfugiées à Monrovia : « Notre situation à Monrovia est très difficile. Nous ne recevons pas d'aide parce que nous ne vivons pas dans des camps. Nous n'avons rien et nous avons besoin d'aide » (OCHA/Angelita)



LA TRANSFORMATION PAR L'INNOVATION



Un avenir radieux : des écolières à Bamako, au Mali. Photo Nations Unies/Marco Dormino

Trop souvent, l'« innovation » est associée aux derniers progrès de la technologie ou suscite l'attente de quelque chose d'entièrement nouveau et original. Mais au sortir d'une crise, d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit, trouver le moyen d'apporter ne serait-ce que les éléments les plus fondamentaux de l'aide humanitaire requiert souvent des efforts gigantesques. Par conséquent, dans la région, les innovations du secteur humanitaire ont tendance à surmonter les problèmes en utilisant ce qui est disponible, en combinant haute et basse technologie, en empruntant des éléments à d'autres secteurs et en axant la conception sur le rapport coût/efficacité et la solidité. Ce type d'« innovation frugale » est de plus en plus reconnu dans les activités commerciales et de développement en Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'expérience acquise lors des ripostes humanitaires en Afrique de l'Ouest et du Centre instaure un environnement propice pour que les acteurs et les organisations humanitaires appliquent et adaptent de nouvelles technologies, forment des partenariats avec divers intervenants, élaborent de nouvelles approches et mettent en place des mécanismes améliorés d'apprentissage commun et de partage des idées innovantes.

Face à la nécessité de trouver comment améliorer l'apprentissage et la gestion du savoir pour stimuler le changement et l'innovation, les débats ont mis

en évidence des obstacles tels que l'absence de plateformes pour l'apprentissage commun, l'obsolescence des systèmes de communication (fermés, et non interactifs), l'incapacité de retenir les ressources humaines, ainsi que le manque de stabilité du leadership, autant d'éléments qui pourraient permettre de déterminer où investir les ressources. Les participants ont donc recommandé aux acteurs humanitaires d'établir une cartographie des centres régionaux d'excellence pour l'action humanitaire capables de professionnaliser l'élaboration de meilleures pratiques et d'instaurer des communautés de pratiques pour les secteurs-clés, et aussi de renforcer les capacités de ces centres. Les acteurs humanitaires devraient par ailleurs veiller à ce que ces centres régionaux apprennent les uns des autres et échangent leurs savoirs sur l'action humanitaire, notamment en reliant les organisations régionales entre elles par un réseau d'apprentissage et d'échanges sur la préparation à l'action humanitaire et sur la riposte humanitaire (par exemple, en créant un programme d'échanges entre la CEDEAO et l'ASEAN).

Les participants ont également cherché à savoir comment être mieux à l'écoute des communautés locales, et se sont interrogés sur l'utilisation de la langue locale, des médias et des nouvelles technologies ainsi que sur le concept de droit à l'information. Les participants ont donc souligné qu'il était nécessaire que les acteurs humanitaires

innover de manière utile et aboutissent à des solutions qui maximisent la capacité de répondre aux besoins humains et de sauver des vies, au lieu de se laisser aveugler par ce qui est nouveau et enthousiasmant. Il faut pour cela s'attacher davantage à appuyer ou à adapter les innovations émanant des personnes intéressées elles-mêmes. Les innovations ont un autre visage lorsque ce sont les communautés touchées par les catastrophes qui les imaginent directement : construire un affûteur pour couteaux à partir d'une bicyclette ne changera peut-être pas la face du monde, mais cela pourrait se révéler plus efficace ou efficient pour répondre aux besoins humains élémentaires qu'une nouvelle application pour smartphone conçue loin de ces communautés.

Même lorsque les populations affectées ne sont pas en situation d'innover par elles-mêmes, il convient de trouver le moyen de mieux les intégrer aux processus de changement, par des techniques telles que la conception centrée sur l'utilisateur, ou de les associer directement à l'élaboration des projets. Par ailleurs, les participants ont recommandé aux organisations humanitaires d'étudier plus avant l'utilisation de méthodes innovantes permettant de toucher les populations concernées (par exemple, par des retours d'informations par SMS, l'utilisation de drones ou des transferts monétaires).

S'il existe des obstacles à l'innovation bien connus, comme l'obligation d'agir rapidement pour sauver des vies avec des ressources limitées, il existe aussi de nombreuses opportunités dans la région (diversité des donateurs, nouveaux acteurs de la riposte, partenariats entre les secteurs et évolutions technologiques, pour n'en citer que quelques-unes). Parmi les difficultés rencontrées pour l'innovation qui ont été identifiées pendant les consultations, on peut mentionner la mise à profit des enseignements acquis, l'identification des innovations (surtout celles émanant directement des communautés touchées), le recueil des données probantes sur les innovations fructueuses, l'application à l'échelle supérieure d'initiatives initialement restreintes, la mobilisation des innovateurs et des bailleurs de fonds locaux ainsi que l'encouragement des partenariats.

Il a été proposé d'élaborer un cadre mondial pour l'action humanitaire à l'occasion du processus du Sommet humanitaire mondial, qui définirait des prescriptions pour la participation des États, des organisations régionales, des Nations Unies, de la

société civile et du secteur privé, ainsi qu'un petit nombre de domaines prioritaires. Ce cadre énoncerait des recommandations sur la politique régionale de riposte humanitaire, ferait référence aux cadres qui ont été adoptés au fil des années (Lignes directrices IDRL, Convention de Kampala, droit international humanitaire, responsabilité de protéger (RTP), etc.) et assurerait la cohérence entre ces cadres.

Les consultations ont également mis en évidence la nécessité d'opérer un grand tournant dans l'approche des acteurs humanitaires, afin que le secteur humanitaire puisse mieux intégrer, accompagner et créer des projets autour des initiatives existantes prises par les populations concernées.

Cependant, les participants ont noté une nouvelle tendance, lente mais bienvenue, de la part des organisations humanitaires, qui tiennent désormais compte des pratiques des populations concernées (sous l'appellation d'innovation) et insistent sur l'importance de la sensibilité culturelle. Cette innovation de la part des organisations humanitaires intègre les habitudes et les pratiques des populations touchées.

Les participants se sont penchés sur les questions du déploiement à plus grande échelle des initiatives et de l'accès limité des populations et des organisations locales au financement qui permettrait de diffuser ces solutions au plus grand nombre. Ils ont proposé la création de fonds régionaux pour l'innovation afin de faciliter la mise en relation entre les innovateurs locaux, le secteur privé et les organisations susceptibles de prendre part au déploiement des innovations à plus grande échelle.

De plus, les participants ont fortement insisté sur la nécessité de mobiliser les acteurs du secteur privé, non seulement à titre de « donateurs », mais aussi à titre de participants à la recherche de solutions, par exemple des mécanismes de financement novateurs. Il convient de remédier à la rigidité des règles actuelles et aux lourdeurs administratives qui freinent l'instauration de partenariats avec un plus large éventail de partenaires. Pour ce faire, les organisations humanitaires, en collaboration avec le secteur privé, doivent mettre en place des plateformes permanentes pour les partenariats dans la région, ce qui permettrait de passer de la concurrence à une forme de collaboration plus avantageuse (en identifiant les avantages mutuels à la coopération), de créer un cadre commun pour la coopération, et

de donner aux entités du secteur privé les moyens d'identifier de manière proactive les ressources et les capacités qu'ils pourraient mettre à la disposition de la réponse humanitaire dans la région. Il est également nécessaire de favoriser la formation de « partenariats hybrides » qui combinent le besoin de financement du développement et de l'action humanitaire à long terme, au bénéfice du développement durable.

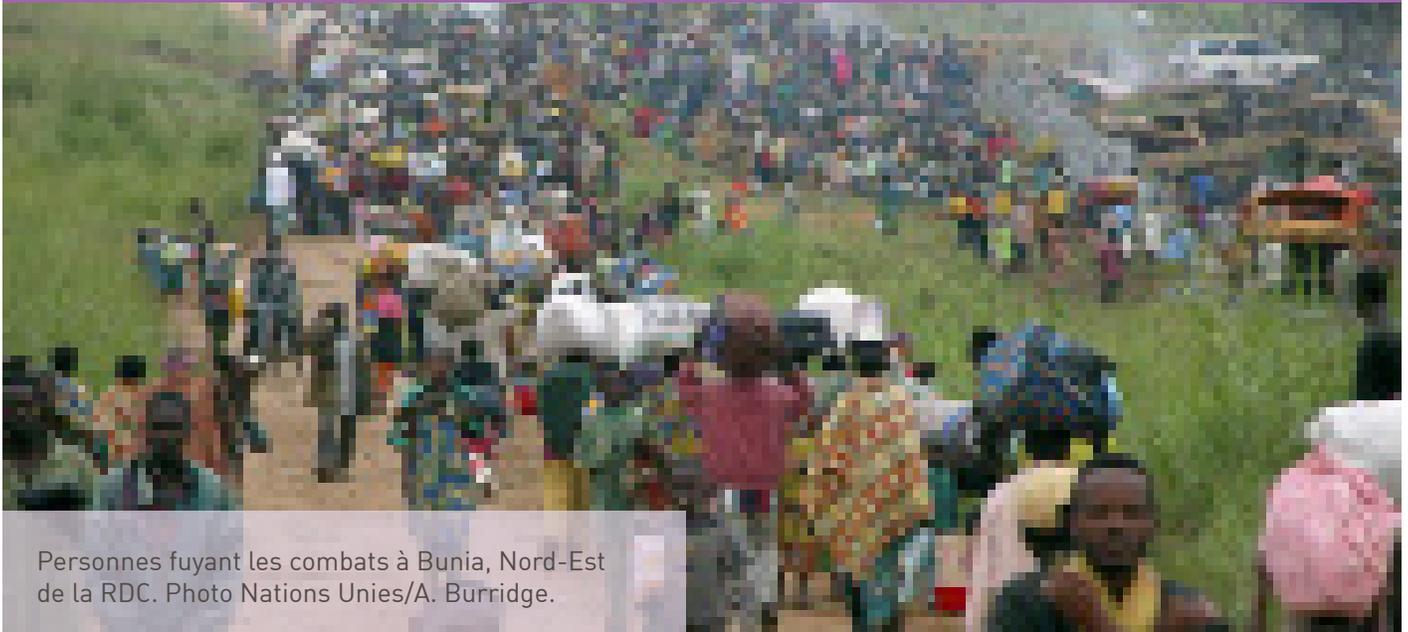
Des organisations humanitaires devraient établir la cartographie des partenariats public-privé

qui sont efficaces pour l'action humanitaire et le développement dans la région, renforcer les moyens de ces partenariats, et déterminer comment les étoffer pour relever les défis humanitaires. À titre de solutions innovantes, les participants ont proposé d'étudier des sources alternatives de financement auprès d'un éventail élargi de partenaires, y compris le secteur privé, afin de constituer un gisement de financement prévisible (fonds d'investissement/fonds fiduciaires) qui pourrait servir pour des actions communes et pour des initiatives de réduction des risques.

2014, Hodh-El-Garbi, Mauritanie : Hussein Ould Imijen est un berger qui vit dans la commune de Debaye, très exposée à la sécheresse, dans la région du Hodh el Gharbi, en Mauritanie. « Les agences d'aide m'ont donné 25 sacs de fourrage. Cela m'a permis de perdre moins d'animaux que je ne le craignais, mais il m'en faudrait trois fois plus pour nourrir tout mon bétail pendant la saison maigre. » Crédit photo : Mamoudou Kane/ IRIN



RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE CONFLIT



Personnes fuyant les combats à Bunia, Nord-Est de la RDC. Photo Nations Unies/A. Burrige.

La région a connu plusieurs conflits ces dernières années, et quatre d'entre eux sont toujours en cours (en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Mali et au Nigeria). Comme l'a noté le document d'orientation, « de surcroît, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est en train de se remettre d'un certain nombre de conflits qui ont empoisonné la région au début de ce siècle, notamment en Sierra Leone, au Liberia, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Tchad, pendant que des violences de basse intensité continuent de déstabiliser la Casamance, au Sénégal ». Ces conflits ont eu, et la plupart d'entre eux ont toujours, un coût exorbitant en termes humains et de développement, car ils ont fait des millions de morts et déplacé des millions de personnes.

Les principales thématiques dans la région sont le grand nombre de personnes déplacées, les opérations pour le maintien de la paix avec un mandat ferme de protection des civils (MONUSCO) ou un mandat de stabilisation (Mali), ainsi que les groupes armés difficiles à atteindre ou fragmentés (par exemple, AQMI, Boko Haram, FDLR/Anti-balaka, Séléka). La plupart des situations illustrent également les difficultés d'accès rencontrées par les acteurs humanitaires, dues à des problèmes de sécurité, mais aussi à des obstacles logistiques (RCA). La région est le théâtre de conflits prolongés (RDC), de conflits qui se sont intensifiés ces dernières années (RCA, Nigeria) et de conflits plus récents (Mali). Mais elle

a également adopté des instruments plutôt sophistiqués pour remédier à certains de ces problèmes. Parmi ces instruments, on peut notamment citer la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, qui a été signée par tous les États sauf un en Afrique centrale et un en Afrique de l'Ouest.

Les participants ont évoqué cinq questions distinctes relatives à l'action humanitaire dans un contexte de conflit armé : 1) les besoins spécifiques des personnes touchées par les conflits ; 2) les meilleures méthodes de travail pour répondre à ces besoins ; 3) l'accès aux personnes dans le besoin ; 4) le principe de neutralité dans la pratique et 5) les risques de manipulation de l'action humanitaire et la façon de les atténuer. Ces questions ont été formulées de manière à favoriser la discussion des mêmes aspects par plusieurs groupes, mais sous des angles différents, afin que les conclusions représentent un consensus.

En conclusion générale, les participants ont souligné les différences entre le travail humanitaire dans les situations de conflit et dans les situations de catastrophe naturelle. Ils ont estimé d'un commun accord que ces différences sont significatives, mais aussi insisté sur la nécessité de continuer de les étudier, notamment au niveau des mécanismes de coordination et du rôle de l'État.

S'agissant des besoins des personnes touchées par des conflits, les participants ont considéré que la priorité est de répondre aux besoins de sécurité, de logement et de préservation de la dignité. En d'autres termes, ils ont estimé que la fourniture d'une assistance, si elle n'est pas contestée, ne devrait pas masquer le besoin primordial de sécurité. D'autant que la réponse à ce dernier peut aussi avoir un effet préventif et atténuer le besoin d'assistance, surtout compte tenu des schémas de déplacement des populations. Les populations contraintes de quitter leur logement en raison d'un conflit, le plus souvent du fait d'un manquement au droit international humanitaire par l'une ou plusieurs des parties, se retrouvent dans des situations de vulnérabilité accrue, à la fois face aux nouveaux abus qu'elles subissent et aux conséquences de la perte de leurs moyens de subsistance. Dans ce cadre, l'assistance matérielle (y compris la nourriture et les services médicaux) a été jugée très importante. Les participants ont débattu sur le fait que, à chaque fois que c'était possible, les acteurs humanitaires devaient éviter d'encourager les personnes déplacées à se regrouper dans des camps en leur offrant d'autres lieux de distribution de l'aide, par exemple en les aidant dans leur communauté d'accueil.

Il a également été précisé que tous ceux qui avaient besoin de biens et de services humanitaires devaient pouvoir y accéder, indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leur situation sociale, de leur confession ou de leurs convictions politiques. Si l'action humanitaire est censée être axée sur les besoins d'assistance et de protection de toutes les personnes touchées, dans les faits, de nombreuses catégories de personnes restent invisibles aux yeux des intervenants humanitaires, et ne peuvent donc pas bénéficier de l'assistance ou de la protection dont elles auraient besoin. Ainsi, les ressortissants de pays tiers vivant dans un pays en crise sont souvent laissés pour compte car ils n'entrent pas dans les catégories établies par les milieux humanitaires, comme les personnes déplacées ou les réfugiés ; et pourtant, lorsqu'ils ont besoin de biens ou de services humanitaires, ils doivent pouvoir y accéder au même titre que les autres. Il a été recommandé aux pays d'origine et d'accueil de prendre des mesures adéquates pour protéger et assister plus efficacement les migrants piégés dans un pays en situation de crise.

Dans tous les cas, les participants sont convenus que la riposte humanitaire devait être rapide pour pouvoir être efficace ; il convient donc de favoriser l'investissement dans le renforcement des capacités

des organisations locales avant qu'une crise ne survienne, car ce sont elles qui seront probablement en première ligne pour la riposte. Les participants ont également recommandé aux organisations humanitaires d'adapter leur action au contexte local, ce qui inclut la culture et les habitudes de la population, ainsi qu'à la dynamique du conflit. Pour ce faire, ils ont considéré qu'il était essentiel que la population prenne part à l'élaboration des programmes. Une réponse plus efficace est une réponse plus rapide et plus adaptée, qui contribue à préserver la dignité des personnes touchées.

Concernant les principes et les normes de l'action humanitaire en situation de conflit, les participants se sont penchés sur la question de la neutralité. Ils ont tous estimé que la neutralité était primordiale, surtout dans le cas d'un conflit armé. Les représentants des pays comme ceux des populations concernées ont souligné le rôle essentiel que joue la neutralité des intervenants humanitaires lorsque l'on veut gagner la confiance des parties et de la population et la préserver. Un large pan de l'action des organisations humanitaires a été jugé compatible avec le principe de neutralité, y compris le dialogue avec toutes les parties, quel que soit leur statut juridique. Ce dialogue englobe des discussions sur l'accès, sur la protection et sur la situation humanitaire. Le sous-groupe de participants chargé de traiter cette question a précisé que cette interaction ne devait pas contribuer à renforcer l'une ou l'autre des parties au conflit. La promotion du droit international humanitaire, le dialogue sur les questions de protection et le plaidoyer ne sont pas censés favoriser l'une des parties au conflit. Cependant, cette interaction doit s'opérer dans la transparence : les organisations humanitaires doivent informer les parties et la population de leur volonté de dialoguer avec tous si elles ne veulent pas être soupçonnées de partialité.

L'accès humanitaire signifie l'accès des personnes aux biens et aux services humanitaires, mais aussi l'accès des organisations humanitaires aux personnes. Les participants ont estimé que gagner la confiance des parties à un conflit et également celle de la population était indispensable pour l'accès humanitaire, bien qu'il ne s'agisse pas de l'unique condition. Inversement, refuser d'ouvrir le dialogue avec certains acteurs ou afficher une position non neutre entravera directement cet accès. Dans ce contexte, les organisations humanitaires devraient faire un meilleur usage des mécanismes de coordination civils-militaires qui existent afin de

faciliter l'accès, tout en veillant à ce que cela ne gêne pas leur dialogue avec l'une des parties. Lorsque l'accès est limité en raison des hostilités, du refus de l'une des parties ou d'obstacles purement logistiques, les organisations humanitaires devraient étudier et utiliser des méthodes novatrices pour accéder aux personnes affectées ou pour compenser l'accès limité (comme le recueil des avis par SMS ou l'utilisation de drones non militaires).

Concernant la culture du risque chez certains acteurs humanitaires, les participants ont évoqué la nécessité de changer le cap, pour passer d'une aversion grandissante au risque à la gestion du risque, et pour réinvestir dans les négociations avec toutes les parties à un conflit, et dans l'accès et l'acceptation, qui sont des piliers de la sécurité pour les opérations

dans les zones en conflit. Il faut également renforcer la sécurité des travailleurs humanitaires qui vivent et interviennent dans des environnements de plus en plus complexes.

En conclusion, dans la plupart des groupes, un consensus solide s'est dégagé sur le fait que les États doivent ratifier et appliquer des cadres et instruments humanitaires tels que la Convention de Kampala. Les États devraient mettre en œuvre ces instruments et instaurer un cadre juridique ainsi qu'un cadre d'action nationaux propices à l'action humanitaire. S'ils veulent renforcer la protection et l'assistance humanitaire, et aussi permettre de consolider les institutions nationales et les mesures de prévention, les acteurs humanitaires devraient engager un dialogue plus ferme avec les autorités à cette fin.



Les personnes dans les situations de conflit veulent davantage de sécurité et que leur dignité humaine soit préservée. Photo Nations Unies/Marie Frechon

RÉSULTATS



Il est évident qu'il y a des besoins humanitaires dans toute la région, et que l'on est loin d'y répondre suffisamment. Il est vital que le système humanitaire actuel étoffe ses capacités pour pouvoir accéder aux zones et aux personnes qui en ont le plus besoin (ou pour veiller d'une autre manière à ce qu'elles puissent bénéficier de biens et de services humanitaires ou y accéder).

Ce constat a conduit à aborder la question récurrente de l'inclusivité : une action humanitaire efficace se doit de mobiliser les capacités, les ressources et le savoir-faire de toutes les entités y prenant part. Pour cela, il faut qu'il existe des mécanismes facilitant le dialogue et la coopération entre ces nombreux acteurs (États, donateurs, agences humanitaires, interlocuteurs locaux, secteur privé et diasporas, entre autres). Certains d'entre eux ne participant aux actions humanitaires qu'occasionnellement ou au gré des circonstances, il convient de les sensibiliser aux normes et aux principes qui guident de cette action, de façon à maximiser l'efficacité de leur contribution à la satisfaction des besoins de la population. Les organisations humanitaires et le secteur privé devraient créer des plateformes permanentes pour les partenariats dans la région, afin de cerner les avantages collaboratifs et les bienfaits mutuels de la coopération. Certains participants ont évoqué à ce sujet la nécessité d'améliorer les mécanismes de coordination existants, de structurer la collaboration des différents acteurs sur la base de leur mandat

et de leur savoir-faire, et de veiller à ce que tous respectent les principes humanitaires.

L'importance primordiale des acteurs locaux et nationaux, tant pour la mobilisation de toutes les capacités possibles que pour la conception d'interventions d'aide appropriées, a constitué un autre thème récurrent. Contrairement aux acteurs internationaux, les acteurs locaux et leurs organisations et réseaux sociaux sont les premiers à réagir en cas de crise, et les mieux placés pour connaître le contexte et les besoins humanitaires locaux. Leur intervention nécessitera probablement des mécanismes d'appui dédiés, y compris des sources de financement. Il convient de revoir les méthodes de financement de manière à leur faire parvenir les ressources nécessaires (avec des stratégies de gestion du risque adaptées). Ces acteurs pourront ainsi réagir à la crise et renforcer structurellement leurs capacités à le faire. Les autorités locales étant idéalement placées pour traiter les risques urbains, il faudrait également étayer leurs capacités à identifier, à prévenir et à gérer le risque, et aussi à mener un processus de décision décentralisé.

Les pouvoirs publics, qui sont des acteurs nationaux de premier plan, jouent ici un rôle pivot. Les États doivent investir davantage sur le plan intérieur dans la gestion des risques récurrents et de la vulnérabilité qui en découle. Ils doivent ratifier et mettre en œuvre des cadres et des instruments humanitaires tels que la Convention de Kampala, et instaurer un cadre juridique ainsi qu'un cadre d'action nationaux

propices à l'action humanitaire. Les pouvoirs publics doivent, en donnant l'exemple, conduire les acteurs humanitaires à se défaire de l'habitude de traiter les catastrophes récurrentes comme des aberrations isolées par rapport à la norme, et de traiter chaque risque indépendamment des autres ; une analyse et une planification multirisque s'imposent. Certains participants ont noté qu'il existait un risque de tiraillements entre les impératifs du gouvernement et l'action humanitaire, ce qui les a incités à préconiser la création d'une plateforme destinée à piloter et à coordonner l'action humanitaire ; le gouvernement serait représenté au sein de cette plateforme, mais les acteurs humanitaires y conserveraient leur indépendance vis-à-vis des impératifs et des priorités de ce dernier.

Les participants ont réitéré l'importance de réaffirmer le rôle central des principes humanitaires — humanité, neutralité, impartialité et indépendance — pour garantir l'espace d'intervention des acteurs humanitaires, surtout dans un pays en situation de conflit, rôle qui a constitué une thématique transversale de toutes les discussions.

Les débats au sein des ateliers thématiques ont souligné qu'à chaque crise, l'action humanitaire, ses approches et méthodes programmatiques, sa structure et sa coordination, le rôle et les responsabilités de ses différents acteurs, doivent être davantage adaptés au contexte et aux besoins spécifiques des populations, lesquels sont fonction de leurs mécanismes de survie propres. L'aide humanitaire doit être adaptée aux stratégies de survie des personnes déplacées, et appuyer ces stratégies, tout en remédiant par des actions spécifiques à l'impact de ces déplacements dans les communautés d'accueil. Malgré ses avantages apparents en termes de réaction standardisée rapide, il faudrait rompre avec l'habitude de fournir des programmes d'assistance standardisés. Les organisations d'aide apprennent d'ailleurs à tenir compte des pratiques des populations touchées (lesquelles constituent une excellente source d'« innovation ») et à faire preuve de sensibilité culturelle.

Le financement humanitaire doit faire partie de la solution, à des fins d'efficacité, pour atténuer la vulnérabilité et gérer le risque, pour favoriser

l'innovation et répondre aux besoins des personnes en situation de conflit. Bien que le financement s'étoffe face à l'augmentation des besoins à l'échelle régionale et mondiale, et que les méthodes de financement aient progressé, les mécanismes de financement doivent être mieux adaptés aux impératifs d'une riposte rapide (et les délais sont actuellement encore trop longs) et aussi à l'une des spécificités de la région : la crise alimentaire et nutritionnelle récurrente. Les mécanismes actuels devraient être révisés, ce qui demandera une discussion à ce sujet avec les donateurs à l'échelle mondiale (à propos des règles de communication, de la rapidité, de la flexibilité et de l'admissibilité de certains types de coûts, notamment).

À propos des nombreuses formes et significations de l'obligation redditionnelle, un solide consensus s'est dégagé parmi les participants sur le fait que la responsabilité vis-à-vis des personnes touchées est la plus importante. Or, dans le système humanitaire actuel, la responsabilité vis-à-vis des autres, et souvent des donateurs, a tendance à prévaloir et se traduit souvent par un lourd fardeau administratif.

Les bénéfices potentiels du partage et de l'échange du savoir ont été abordés dans chaque discussion thématique. Les organisations humanitaires ont acquis un savoir et une expérience non négligeables sur la mise en œuvre efficace des programmes d'atténuation/de redressement, mais ces meilleures pratiques ne sont pas diffusées largement. Encourager ce type d'échanges permettrait de déployer à plus grande échelle les actions d'atténuation et de préparation.

Enfin, la nécessité d'instaurer des connexions entre l'action humanitaire et l'action pour le développement est apparue avec évidence dans chaque discussion thématique. Il est absurde de traiter un conflit prolongé ou chronique, ou encore une catastrophe à long terme, isolément des actions pour le développement durable dans le pays. Lorsque l'on renforce la résilience, l'on réduit le besoin d'interventions humanitaires ou l'on rend la population moins vulnérable, donc moins susceptible d'avoir besoin d'aide. De plus, la gestion des risques constitue une fonction classique et permanente de l'État, qui bénéficie habituellement de l'aide au développement.

ET DEMAIN ?



Les résultats de cette consultation régionale viendront alimenter la suivante, sachant que certains ou la plupart des résultats peuvent être pertinents dans d'autres régions, voire à l'échelle mondiale. Les membres du Comité de pilotage régional venus des pays hôtes (Côte d'Ivoire et République démocratique du Congo) participeront à la consultation régionale pour l'Asie du Nord et du Sud-Est à Tokyo, en juillet 2014, afin de présenter les constats dressés à Abidjan et de faire part d'éventuelles similitudes aux participants de la consultation de Tokyo.

Ces constats pourront également être abordés lors de plusieurs événements qui seront organisés en Afrique de l'Ouest et du Centre : le Forum régional 2015 sur la politique humanitaire et un processus de l'Union africaine. L'Union africaine assimilera les résultats des trois consultations régionales auxquelles prennent part certains de ses États membres (Afrique de l'Ouest et du Centre, Afrique australe et de l'Est et Moyen-Orient et Afrique du Nord) et définira les positions communes parmi les pays africains, éventuellement en y incluant les sommets de l'Union africaine de juin 2015 et/ou de janvier 2016.

Le Comité de pilotage régional se réunira de nouveau en temps voulu afin d'établir un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues de la consultation susceptibles d'être appliquées, ou du moins pilotées à court terme. Cette démarche permettra de tirer parti de « gains rapides » et de rendre compte des résultats lors du Sommet. Il faudra pour cela recruter un « défenseur » de chaque recommandation clé. Le comité de pilotage étudiera également les résultats des consultations régionales ultérieures, surtout de celles qui auront lieu en Afrique, et reviendra si nécessaire sur les résultats pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, en concertation avec ses partenaires régionaux, en vue de préparer la consultation mondiale (à laquelle il sera probablement représenté) et le Sommet.



ANNEXES

1. Programme
2. Liste des participants
3. Liste des membres du Comité de pilotage régional
4. Rapport sur la consultation régionale en ligne
5. “Participants’ Guide” – contains:
6. Synthèse par les co-présidents

ANNEXE 1 : PROGRAMME

Jeudi 19 juin	
Heure	Session
08h30 – 09h00	Enregistrement des participants
09h00 – 09h15	Mot de bienvenue et présentations Facilitateurs Jerome Lhost, Mark Raftery-Skehan
09h15 – 10h00	Allocution d'ouverture par les représentants de haut niveau des pays hôtes République démocratique du Congo : Laurent Mwenyimali TCHELU, Secrétaire général à l'action humanitaire, ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale CEEAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale) : Crispin Jaime SANGALE RONDO, Secrétaire général adjoint par intérim, responsable du Département de l'intégration physique, économique et monétaire CEDAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) : Mohammed IBRAHIM, directeur de l'unité RRC Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies : Valerie AMOS, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires Côte d'Ivoire : Anne-Desirée OULOTO, ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
10h00 – 11h00	Présentation et discussion sur le processus du Sommet humanitaire mondial (SHM) Jemilah Mahmood, Secrétariat du Sommet humanitaire mondial Allegra Baiocchi, Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'OCHA
11h00 – 11h30	Pause Café
Session I	Efficacité humanitaire et innovation
11h30 – 13h00	Table ronde de lancement sur les thèmes de l'efficacité humanitaire et de l'innovation dans le contexte du SHM Modérateur : Ian Noble, Internews Flash Talks : Yvonne Umutesi, réfugiée rwandaise ; Augustin Augier, ALIMA et Adam Hashem, Fondation IDEA Membres de la table ronde : Ed Shenkenberg, DARA ; Manuel Fontaine, UNICEF et Evelyne Adom, ASA (Afrique Secours et Assistance)
13h00 – 14h00	Déjeuner

14h00 – 15h00	Présentation et discussion ouverte des questions prioritaires Efficacité humanitaire Augustin Augier, ALIMA Natasha Kindergan, SSHM Innovation Liliane Bitong, ICVA (Conseil international des agences bénévoles) Mahsa Jafari, SSHM
15h00 – 18h00	Ateliers
18h00 – 18h15	Récapitulatif de la 1ère journée par les facilitateurs

Vendredi 20 juin	
Heure	Session
08h15 – 8h30	Mot de bienvenue et présentation de la journée par les facilitateurs
Session II	Risque et conflit
08h30 – 10h00	Table ronde de lancement sur les thèmes des risques et des situations de conflit Modérateur : Christopher Simpson, BBC Flash Talks : Esther Yaffo Ndoe, maire de Garoua-Boulai, région Est du Cameroun ; Marthe Diarra, CERDES et Lewis Alexis Mbolinani, JUPEDEC RCA Membres de la table ronde : Dominique Kuitsouc, CEEAC ; Mohammed Ibrahim, CEDEAO ; Hortense Togo, directrice générale de la protection civile, Gabon ; Carmela Godeau, OIM et Chaloka Beyani, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées internes
10h00 – 11h00	Présentation et discussion ouverte des questions prioritaires Gestion des risques et réduction de la vulnérabilité Anaïs Lafite, ACF Nick Harvey, SSHM Répondre aux besoins des personnes en situation de conflit Lucia Elmi, UNICEF Olivier Bangerter, SSHM
11h00 – 13h00	Ateliers
13h00 – 14h00	Déjeuner
14h00 – 15h00	Ateliers (deuxième partie)
Session III	Promouvoir des solutions nouvelles en Afrique de l'Ouest et du Centre

15h00 – 16h00	<p>Débat avec modérateur sur les solutions novatrices face aux crises humanitaires</p> <p>Modérateur : Liliane Bitong, ICVA Flask Talks : Julien Jacob, conseiller senior sécurité alimentaire et moyens de subsistance pour Action Contre la Faim-Espagne à Madrid et Patricia Compass-Markman, fondatrice et CEO de DayOne Response ; Lalaye Fonong Ta Didier, médecin à l'hôpital de référence de N'Djamena Membres de la table ronde : Jason Hartel, Global Centre for Disaster Risk and Poverty ; Nanga Kone, Secrétaire général, Banque Atlantique et Zanna Muhammad, NEMA</p>
16h00 – 16h15	Pause café
Session IV	Notre plan d'action
16h15 – 17h45	<p>Présentation des conclusions et recommandations des consultations régionales</p> <p>Jemilah Mahmood (SSHM) et équipes thématiques</p>
17h45 – 18h00	<p>Allocution de clôture</p> <p>Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires</p>

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
GOUVERNEMENTS				
Bénin	Gouvernement	César	Agbossaga	Directeur Agence nationale de la protection civile
	Gouvernement	Jean	Toze	Directeur de cabinet, ministère de l'Intérieur
Burkina Faso	Gouvernement	Denis	Kabore	Conseiller humanitaire
	Gouvernement	Karim	Nignan	Directeur de la protection civile
Burundi	Gouvernement	Salvator	Ntakiyiruta	Directeur de l'action humanitaire et de l'assistance aux victimes des catastrophes
	Gouvernement	Edouard	Nibigira	Directeur de la protection civile
Cameroun	Gouvernement	Celestin	Kengne	Point focal Observatoire national des risques
	Gouvernement	Yvette Désirée	Klaki	Chargée d'études
Cabo Verde	Gouvernement	Arlindo	Lima	Président de la protection civile
	Gouvernement	Pedro Romano	Bettencourt Junior	Expert de la protection civile
Tchad	Gouvernement	Tesse Mbia	Mabilo	Directeur adjoint
	Gouvernement	Youssef Mbodou Mbami	Mahamat	Chef des études et de la documentation sur la prévention
République centrafricaine	Gouvernement	Eugénie Yvonne	Pangoullah	Directrice de cabinet

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
Côte d'Ivoire	Gouvernement	Mamadou	Coulibaly	Conseiller technique, ministère de la Solidarité
	Gouvernement	Amara	Coulibaly	Directeur de la solidarité et de la cohésion sociale
	Gouvernement	Christophe	Koffi	Conseiller technique, ministère de la Solidarité
	Gouvernement	General Killi	Fiacre	Directeur de la protection civile
	Gouvernement	Atoublé Paul	Koman	Expert au ministère de l'Environnement
	Gouvernement	Thérèse	Dekassan	Conseiller juridique
Rép. démocratique du Congo	Gouvernement + membre du CPR	Laurent Tchelu	Mwenyimali	Secrétaire général aux actions humanitaires au ministère des Affaires sociales
	Gouvernement	Victorine	Milandu Monika	Directeur en charge de la solidarité, de l'action humanitaire/ des partenariats
	Gouvernement	Mukunda Gaspard	Kibukusa	Chef de la division Assistance humanitaire
	Gouvernement	Jean Theodore	Efolote	Expert de l'aide d'urgence et de la gestion des catastrophes
	Parlement	Marie Tumba	Mwabi	Parlementaire
Gabon	Gouvernement	Alain Gervais	Ndoba	Conseiller au ministère du Développement humain et de la Protection civile
	Gouvernement	Hortense	Togo	Directrice générale de la prévention des risques
Gambie	Gouvernement	Malang	Jatta	Analyste senior de l'action publique
	Gouvernement	Sanneh	Elhadji	Directeur exécutif
Ghana	Gouvernement	Ebenezer Kofi	Portuphy	Coordonnateur national, NADMO
	Gouvernement	Cecilia	Bentsi	Présidente, Relief Tech Advisory
Guinée Conakry	Gouvernement	Moussa	Camara	Directeur adjoint, NDMA
	Gouvernement	Amadou Oury	Dieng	Directeur Adm. Log/ relations avec les institutions

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
Guinée Bissau	Gouvernement	Benvindo	Nagague	Chef du département Admin. et Finances
	Gouvernement	Alsau	Sambu	Coordonnateur de programme
Liberia	Gouvernement	Hon Kojoé N.	Ross	Directeur exécutif adjoint
Mali	Gouvernement	Die	Dao	Directeur général adjoint
	Gouvernement	Cheikh Fanta Mady	Kone	Responsable de la formation
Mauritanie	Gouvernement	Mohamed	Hanani	Directeur de la prévention et du contrôle
Nigeria	Gouvernement	Muham- mad	Zanna	Directeur de la planification, de la recherche et de la prévision
Niger	Gouvernement	Mahaman Laminou	Moussa	Directeur général
République du Congo	Gouvernement	Emilienne Geneviève	Raoul	Ministre des Affaires sociales et AHS
Republique du Congo	Gouvernement	Alice Christine	Tsoumou-Gavouka	Directrice générale de la solidarité et de l'action humanitaire
Sao Tomé-et-Principe	Parlement	Cecilio	Sacramento	Parlementaire
Sénégal	Gouvernement	Dame	Gaye	Directeur de la protection civile
	Gouvernement	Mayé	Konate	Pompier (lt-colonel)
Sierra Leone	Gouvernement	Abdul Ka- rim	Koroma	Office of National Security
	Gouvernement	Margaret Baimanya	Jah-Matturi	Permanent Secretary Director, ministère des Affaires étrangères
Togo	Gouvernement	Yoma	Baka	Directeur de la protection civile
	Gouvernement	Zonair	Awoussi	Directeur adjoint Finance et Admin.
CEEAC				

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
CEEAC	CEEAC	Dominique	Kuitsouc	Expert RRC
	CEEAC	Crispin Jaime	Sangale Rondo	Secrétaire général adjoint
	CEEAC	Jean Claude	Loukaka	Expert sanitaire
	CEEAC	Jacques Dider Lavenir	Mvom	Expert de la sécurité et de la défense
	CEEAC	Missak	Kasongo	Expert de la réforme du secteur de la sécurité
CEDEAO				
Commission de la CEDEAO	CEDEAO	Alozie Amaechi	Godfrey	Responsable de programme
	CEDEAO	Olayemi	Olatunde	Conseiller, unité de la traite des êtres humains
	CEDEAO	Valence	Kouame Kadja	Analyste
	Initiative FORE-WARN	Kodjo A. Dabra	Todjro	Cadre
	CEDEAO	Ibrahim	Mohammed	Chef de l'unité RRC
REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES				
Sénégal		Yvonne Meritina	Umutesi	
		Hamadou	Ba	
		Djiby	Sow	
		Samuel	Hakizimana	
Côte d'Ivoire		Patrick Yeo	Pagafro	
		Marcel	Dezogno Louoba	
Mali		Oumar Abocar	Toure	
Cameroun		Esther	Yaffo Ndoe	
PAYS ET ORGANISATIONS OBSERVATEURS				
Côte d'Ivoire	UA	Marie	Mboundzi	Conseillère aux affaires humanitaires

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
Arabie saoudite	Organisation de la coopération islamique	Abdoulaye	Kebe	Chargé des affaires humanitaires
Hongrie	Ministère des Affaires étrangères	Erika Mária	Fodor	Conseillère humanitaire senior
République de Corée	Ambassade	Song Bum	Shin	Premier conseiller
	Ambassade	Lin	Hur	Première chargée d'études
Suisse	DDC/SDS aide humanitaire	Reynald	Veillard	Chef de programme
	Ambassade	Yves	Nicolet	Premier conseiller
Sénégal	ECHO	Samy	Cecchin	Agent d'information
Ghana (bureau régional à Accra)	US OFDA	Andrea	Tracy	Conseiller régional
Espagne	AECID	Maria Eugenia	Garcia	
Tunisie	Ambassade	Zine El Abidine	Terras	Ambassadeur
Turquie	Ministère des Affaires étrangères	Cem	Utkan	Chef du Département de l'aide humanitaire
	Ambassade	Kemal	Kaygisiz	Ambassadeur
ONG NATIONALES, SOCIÉTÉ CIVILE				
Burkina Faso	SOS Sahel Int FR	Blaise Soyir	Some	Responsable de mission
Cameroun	COSADER & Alliance nationale contre la faim	Christine	Andela	Coordonnatrice en chef
Cape Verde	REPAOC	Dionisio	Pereira	Président
République centrafricaine	JUPEDEC	Lewis Alexis	Mbolinani	Coordonnateur
	Communauté islamique d'Afrique centrale	Imam Oumar Kobine	Layama	Président
Côte d'Ivoire	AAM	Ursuline	Begorre	Présidente
	AAM	Michelle	Depieu Bagui	Directrice
	ASA	Evelyn	Odom	Coordonnatrice de projet
Tchad		Moussa Moustapha	Terap	Chef de bureau

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
Congo	AARREC Congo	Jean Ro-main	Badinga	Coordonnateur national
République démocratique du Congo	ADSSE	Augustin	Kapika	Chef de projet
Gambie	TANGO	Madi	Jobarteh	Chef de programme
Liberia	Reg Watch for HR	Tola Thompson	Ade-Bayor	Directeur régional
Mali	AMSS Mali	Elmehdi	Ag Wakina	Chef de programme
Guinée Conakry	ODIC	Abdoulaye	Bah	Président
Sénégal	REPAOC	Aho	Tete Benis-san	Coordonnateur régional
Nigeria	Community Part-ners for Develop-ment	Nsekpong	Udoh	Médecin
	JPDC	Dieudonne	Tshimuene-ka Nyan-guila	Auditeur interne
	Global relief	Peter	Akanimoh	Directeur exécutif
	Commission nationale pour les réfugiés	Khadija		
Niger	AKARASS NGO	Seydou	Mayaki Sou-maila	Cadre ressources humaines
Sénégal	OFADDEC	Abdoulaye	Dione	Chef de programme
Togo	FONGTO	Komla Remy	Afoutou	Secrétaire général
CROIX ROUGE/CROISSANT ROUGE				
Suisse	CICR	Pascal	Daudin	Chef de l'Unité Politique hu-manitaire
Cameroun	FICR	Viviane	Nzeuseu	Coordonnatrice régionale de la santé
Côte d'Ivoire	CICR	Frank	Kuenzi	Délégué régional adjoint
Sénégal	Croix rouge	Abdoul Azize	Diallo	Président national
Sénégal	FICR	Aissa	Fall	Directrice régionale de la santé
Éthiopie	FICR	Martine	Zoethout-maar	Partenariat stratégique

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
Côte d'Ivoire	Croix rouge	Monique	Coulibaly Kodjo	Présidente
ONG INTERNATIONALES				
Ghana	CARE International	Aude	Rigot	Coordonnatrice régionale urgences
Sénégal	CALP	Yoann	Tuzzolino	Point focal régional
France	Handicap International	Anne	Hery	Directrice
République démocratique du Congo	MEDAIR	Robert	Akou	Directeur pays adjoint
Côte d'Ivoire	ACTED	Jeremy	Lescot	Directeur pays
	Save the Children	Agathe	Sy	Directrice de programme
Sénégal	CRS	Nicole	Poirier-Djonouma	Représentante pays
	WVI	Edwin	Asante	Directeur affaires humanitaires et urgences
	OX FAM GB	Philippe	Conraud	Coordonnateur humanitaire régional
	Plan International	Roland Berenger	Berehou-dougou	Gestionnaire régional du programme de réduction des risques
Éthiopie	Union africaine	Wafula	Renny Mike	Consultant
Côte d'Ivoire	NRC	Thomas	Qviller	Chef de mission
MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE RÉGIONAL				
Sénégal	ICVA	Liliane	Bitong Ambassa	Représentation régionale
Afrique de l'Ouest	Alima	Augustin	Augier	Directeur du développement
République démocratique du Congo	Ministère des Affaires sociales	Laurent	Tchelu Mwenyimali	Secrétaire général
Sénégal	OCHA ROWCA	Allegra	Baiocchi	Chef du bureau régional
Côte d'Ivoire	Ministères des Affaires sociales	Louis Serge	Tio	Directeur de l'action humanitaire, ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
Côte d'Ivoire	FICR	Daniel	Sayi	Représentant régional pour le littoral ouest-africain

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
Mauritanie	UNICEF	Lucia	Elmi	Directrice pays
Sénégal	ACF	Anais	Lafite	Représentante régionale
LAURÉATS DE CONCOURS D'INNOVATION				
San Francisco (États-Unis)	DayOne Response	Patricia	Compas-Markman	CEO
Madrid (Espagne)	ACF-Espagne	Julien	Jacob	Responsable de Seguridad Alimentaria y Medios de vida
Tchad	Hôpital de référence de N'Djamena	Didier	Lalaye Fonong Ta	
JOURNALISTES				
Kenya	Internews	Ian	Noble	EMCEE
	IRIN	Chris	Simpson	Journaliste modérateur
FACILITATEURS				
France		Jérôme	Lhost	Consultant indépendant
France		Mark Michael John	Rafferty-Skehan	Consultant indépendant
SECTEUR PRIVÉ/THINK TANKS				
Niger	Banque Atlantique	Nanga	Kone	Secrétaire général
Sénégal	IDEA	Adam	Hashem	Fondateur et CEO
Suisse	DARA	Ed	Schenkenberg van Mierop	Directeur exécutif
France	FOND CRF	Wolf-Dieter	Eberwein	Administrateur
États-Unis	GCDRP	Jason	Hartell	Agro-économiste
Nigeria	Nigeria	Muhammed Tawfiq	Ladan	Professeur de droit humanitaire
NATIONS UNIES ET OIM				
Côte d'Ivoire	PNUD	Babacar	Cisse	DSRSG/RC-HC
Suisse	OIM	Vincent	Houver	Chef de la Division de la préparation et de la riposte
Sénégal	OIM	Carmela	Godeau	Directrice régionale
Sénégal	OIM	Giovanni	Cassani	Coordonnateur régional urgences

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
République du Congo	FNUP	Barbara	Laurenceau	Représentante résidente
République centrafricaine	FNUP	Samson	Lamlenn	Conseiller technique
Royaume-Uni	Rapporteur spécial	Chaloka	Beyani	Bureau du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées internes
Côte d'Ivoire	HCDH	Eugene	Nindorera	Chef de bureau
Cameroun	ONU Femmes	Rachelle	Mian Djangone	Directrice pays
Côte d'Ivoire	ONU Femmes	Marie	Nduwayo	Directrice pays
Sénégal	FNUP	Judicael	Elidje	Conseiller humanitaire
Ghana	FAO	Lamourdia	Thiombiano	Représentant régional adjoint pour l'Afrique
Sénégal	FAO	Reda	Lebtahi	Expert de la gestion des crises
Italie	FAO	Sylvie	Wabbes	TCE
Sénégal	UNICEF	Grant	Leaity	Responsable des programmes d'urgence
Sénégal	UNICEF	Manuel	Fontaine	Directeur régional
République démocratique du Congo	UNICEF	Nona	Zicherman	Chef de Section Urgences
Côte d'Ivoire	UNHCR	Mohamed	Toure	Représentant
Côte d'Ivoire	UNHCR	Francesco	Bert	Associé aux relations extérieures
Côte d'Ivoire	PNUE	Abou	Bamba	Directeur pays
Sénégal	PAM	Denise	Brown	Directeur régional
Sénégal	PNUD	Sophie	Barranes	Coordonnatrice régionale prévention des crises et relèvement
Côte d'Ivoire	PAM	Gianluca	Ferrera	Directeur pays
SECRETARIAT DU SHM/SIÈGE DE L'OCHA ET BUREAUX RÉGIONAUX				
États-Unis	OCHA NY	Valerie	Amos	Secrétaire générale adjointe
États-Unis	OCHA NY	Sophie	Nuon	Assistante spéciale à la Secrétaire générale adjointe
États-Unis	OCHA NY	Gwi Yeop	Son	Directrice des programmes

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
États-Unis	OCHA SSHM	Jemilah	Mahmood	Responsable du secrétariat du SHM
États-Unis	OCHA NY	Greta	Zeender	Conseillère du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées internes
Suisse	OCHA SSHM	Robert	Smith	Chef du bureau du SSHM à Genève
Éthiopie	OCHA, Bureau de liaison de l'Union africaine	Jeanine	Cooper	Responsable du Bureau de liaison de l'Union africaine
Thaïlande	OCHA, Bureau régional pour l'Asie-Pacifique	Kristen	Knutson	Chef, unité des partenariats régionaux
États-Unis	OCHA SSHM	Olivier	Bangerter	Coordonnateur thématique pour la réponse aux besoins des personnes en situation de conflit
Royaume-Uni	OCHA SSHM	Nick	Harvey	Coordonnateur thématique pour la gestion des risques et réduction de la vulnérabilité
États-Unis	OCHA SSHM	Mahsa	Jafari	Coordonnateur thématique pour la transformation par l'innovation
Afrique du Sud	OCHA, Bureau régional pour l'Afrique australe	Michelle	Thulkanam	Secrétariat du SHM et consultante médias
États-Unis	OCHA SSHM	Natasha	Kindergan	Coordonnatrice thématique pour l'efficacité humanitaire
États-Unis	OCHA SSHM	Andrea	Noyes	Chargée de la coordination thématique
BUREAU RÉGIONAL DE L'OCHA POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE + BUREAUX DE PAYS				
Mali	Bureau de pays de l'OCHA	Ute	Kollies	Chef de bureau
République centrafricaine	Bureau de pays de l'OCHA	Amy	Martin	Chef de bureau
Côte d'Ivoire	Bureau de pays de l'OCHA	Dounia	Bere	
	Bureau de pays de l'OCHA	Modibo	Traore	Chef de bureau

Pays	Organisation	Prénom	Nom	Fonction
Côte d'Ivoire	Bureau de pays de l'OCHA	Jean-Sébastien	Munie	Chef de bureau adjoint
	Bureau de pays de l'OCHA	Sylvie	Woyo	
	Bureau de pays de l'OCHA	Erick Arsène	Man	
Sénégal	Bureau régional de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Mercy	Manyala	
	B. R. de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Anna	Jefferys	
	B. R. de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Ivo	Brandau	
	B. R. de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Luc	Nguidjoi	
	B. R. de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Odette	Bolly	
	B. R. de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Angelita	Mendy Diop	
	B. R. de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Lea	Kouame	
	B. R. de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	Max	Schott	

ANNEXE 3 : MEMBRES DU GROUPE DE PILOTAGE RÉGIONAL

Organisation	Nom	Fonction
CEDEAO	Fatimata Dia-Sow (Dr.), Daniel Eklu (Dr.)	Commissaire chargée des affaires sociales et du genre
Directeur Affaires humanitaires et sociales	Dominique KUITSOUC	Disaster Risk Management and Climate Change Adaptation Expert in the Economic Community for Central Africa States (ECCAS)
CEEAC	Dominique Kuitsouc	Expert de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques pour la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)
Côte d'Ivoire	Louis Serge Tio	Directeur de l'action humanitaire, ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MSFFE)
République démocratique du Congo	Laurent Tchelu Mwenyimali	Secrétaire général aux Actions humanitaires au ministère des Affaires sociales
OCHA, bureau régional	Allegra Baiocchi	Cheffe du Bureau régional de l'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
OIM	Carmela Godeau Giovanni Cassani	Directrice régionale
Coordonnateur régional urgences	Alexis Smigielski	Executive Director of the Alliance for International Medical Action
OFADDEC	Mamadou Ndiaye	Directeur exécutif
ALIMA	Alexis Smigielski	Directeur exécutif d'ALIMA
UNICEF	Lucia Elmi	Représentante pays de la Mauritanie
ACF	Anais Lafite	Représentante régionale ACF Afrique de l'Ouest
ICVA	Liliane Bitong Ambassa	Représentante, bureau de liaison pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
FICR	Norbert Allale	Coordonnateur régional, gestion des catastrophes et des risques

ANNEXE 4 : RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS EN LIGNE



**WORLD
HUMANITARIAN
SUMMIT**

REGIONAL CONSULTATION
FOR WEST AND CENTRAL
AFRICA
JUNE 2014

**ONLINE CONSULTATION FOR
WEST AND CENTRAL AFRICA**

FINAL REPORT

Le présent rapport synthétise les commentaires et contributions en ligne qui ont été reçus dans le cadre des consultations préliminaires en ligne du Sommet humanitaire mondial pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui ont eu lieu du 5 mai au 13 juin 2014. Publié sur www.whsummit.org, ce rapport a été présenté lors la première réunion régionale du Sommet, les 19-20 juin 2014 en Côte d'Ivoire, où ses recommandations ont fait l'objet de discussions.



Les discussions en ligne, encadrées par un modérateur, ont non seulement offert un espace pour la formulation d'idées supplémentaires, mais également constitué un forum public ouvert, qui a permis de débattre sur des questions s'articulant autour des quatre grands thèmes du Sommet. Toute personne inscrite, de toute origine et en tout lieu, pouvait prendre part à ce forum. La majorité des participants habitaient dans des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ; cependant, des contributions ont aussi été reçues des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse.

Au total, neuf questions ont été traitées, avec un débat animé autour des quatre thèmes du Sommet. De plus, deux questions ont concerné des aspects transversaux et des recommandations générales plus larges. Les questions examinées ont été élaborées par le Secrétariat du Sommet, en consultation avec le président des débats, les modérateurs et le Groupe de pilotage régional du Sommet.

Les consultations en ligne ont été rendues publiques au moyen de différents canaux de communication, dont les médias et réseaux humanitaires et de développement tels que ReliefWeb, IRIN, les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG), via les États membres des Nations Unies, les réseaux sociaux et les courriers électroniques adressés à divers acteurs humanitaires, notamment au réseau des Professionnels de l'assistance et de la protection humanitaire (PHAP),

qui a procuré un appui pour ces consultations en ligne.

Le forum de discussion a accueilli environ 1 500 personnes. À l'intérieur de la région, ce sont les habitants du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Nigeria qui ont été les plus actifs. Les participants de 11 pays de la région ont posté des commentaires en français et en anglais. Des contributions ont été reçues de membres d'ONG internationales, d'institutions régionales, d'organisations communautaires, d'organismes de recherche et d'organisations de donateurs, ainsi que de consultants indépendants.

QUESTIONS EXAMINEES

La première phase des discussions a porté sur six questions initiales liées aux quatre thèmes du Sommet. Trois questions supplémentaires sur trois des thèmes sont venues s'ajouter pendant la deuxième partie des discussions.

1. Efficacité humanitaire :

Qu'est-ce qui est le plus fondamental pour que l'action humanitaire puisse répondre aux besoins en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

2. Gestion des risques et réduction de la vulnérabilité :

Comment amener la communauté internationale à se concentrer davantage sur la réduction de la

vulnérabilité et sur la gestion du risque dans la région ?

Comme aligner stratégiquement les processus de planification et d'analyse de l'intervention humanitaire et des risques pesant sur le développement dans la région ?

3. La transformation par l'innovation :

Pour quels aspects de l'action humanitaire les approches novatrices seraient les plus bénéfiques dans la région ?

Comment pouvons-nous encourager les innovations axées sur les besoins des populations touchées dans la région, et vous êtes-vous heurté à des obstacles à l'innovation au sein du système humanitaire ?

4. Répondre aux besoins des personnes en situation de conflit :

Qu'est-ce que les acteurs humanitaires devraient faire différemment pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de conflit dans la région ?

Comment préserver le mieux la neutralité et l'impartialité de l'action humanitaire dans les situations de conflit dans la région ?

Thèmes transversaux et thèmes divers :

Quels sont les thèmes globaux ou transversaux les plus vitaux qui devraient être inclus dans ces débats ?

À quoi devrait ressembler le paysage humanitaire dans la région dans 20 ans ?

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1. Améliorer la coordination et intensifier la coopération avec les autorités locales et les ONG.
2. Permettre aux acteurs humanitaires extérieurs de mieux comprendre la culture et les pratiques des populations concernées et adapter les interventions au contexte spécifique.
3. Investir davantage dans les capacités humanitaires locales et régionales (pouvoirs publics, communautés, organisations de la société civile, chefs traditionnels et ONG nationales) et cartographier ces acteurs locaux au sein de la région.
4. Renforcer la collaboration entre les pays de la région pour la gestion et l'atténuation des risques associés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.
5. Accroître les investissements destinés à remédier aux causes profondes des conflits et des catastrophes, ce qui impose de donner la priorité à la réduction du risque de catastrophe (RRC) et à la résilience.

6.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Comme le résumant les pages suivantes, les contributions ont été d'une grande diversité, mettant en lumière différentes considérations et opinions. Par exemple, les avis divergent sur la question de savoir si l'action humanitaire doit se prolonger jusqu'au développement à long terme. Néanmoins, un consensus apparaît sur un certain nombre de questions, notamment sur la nécessité d'une « appropriation » locale de la préparation et de l'intervention, ce qui appelle un net renforcement des capacités dans la région.

Les participants au forum sont globalement convenus que les populations de l'Afrique de l'Ouest et du Centre allaient devoir relever nombre de défis systémiques et de grande ampleur, principalement en raison des problèmes contextuels suivants :

- Le changement climatique ;
- L'accès aux ressources naturelles et à l'énergie ;
- L'extrême pauvreté ;
- Les carences de l'infrastructure ;
- La gouvernance insuffisante et la corruption ;
- Les politiques nationales et régionales inappropriées ou inadéquates ;
- L'insécurité, les conflits armés et la montée de l'extrémisme.

Outre ces risques, les participants ont souligné un certain nombre de difficultés dans le secteur humanitaire : piètre coordination, méconnaissance des facteurs culturels, manque d'accès aux populations touchées et disparités des interventions, entre autres.

RECOMMANDATIONS SUPPLEMENTAIRES

Voici la synthèse des recommandations supplémentaires formulées par les participants aux discussions :

1. Privilégier un financement pluriannuel de l'action humanitaire dans le cas d'une crise chronique et prolongée.

2. Soutenir les innovations dans l'agriculture pour aider la région à éviter les crises alimentaires récurrentes.
3. Définir des normes d'efficacité communes.
4. Mieux sensibiliser les ONG internationales aux disparités entre les services qu'elles offrent et ceux que les institutions et autorités locales sont à même de proposer, afin d'éviter tensions et problèmes.
5. Mieux comprendre et reconnaître la politisation de l'aide humanitaire pour y remédier de façon appropriée, surtout dans les situations de conflit.
6. Aider les pays à concevoir de solides plans d'urgence associant les organisations de la société civile locales et nationales.
7. Inclure le renforcement des capacités des communautés locales dans toutes les interventions humanitaires et faire participer les communautés locales à l'élaboration de toutes les interventions.
8. Veiller à ce que les acteurs humanitaires soient neutres et impartiaux, et à ce que l'aide humanitaire soit allouée uniquement en fonction des besoins.
9. Alléger au besoin les restrictions imposées par les donateurs et qui pèsent sur les interventions en numéraire.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS PAR THEME

Cette section synthétise les discussions autour des quatre grands thèmes, et une section supplémentaire résume les thèmes transversaux et divers autres thèmes.

THEME 1 : EFFICACITE HUMANITAIRE

Qu'est-ce qui est le plus fondamental pour que l'action humanitaire puisse répondre aux besoins en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

Ce thème est celui qui a reçu le plus de commentaires

(49) et il y a eu parmi les participants un large consensus sur la nécessité de confier l'intervention humanitaire aux acteurs locaux, nationaux et régionaux. Un autre grand débat a porté sur la relation entre politique et action humanitaire. Certains ont appelé à mettre fin à la politisation de l'aide, d'autres ont admis que la politique et l'aide étaient inextricablement liées et qu'il valait mieux en prendre conscience et en tenir compte.

Les discussions ont aussi souligné l'importance pour les acteurs humanitaires de travailler ensemble selon les principes d'efficacité établis, tels que ceux adoptés par le Comité permanent interorganisations (IASC) et énoncés dans le Manuel du Projet Sphère.

La nécessité d'améliorer la coordination a été au centre des discussions. Les participants ont cité plusieurs problèmes imputables au manque de coordination : doublons, gaspillages et incapacité à atteindre efficacement les personnes qui ont le plus de besoins. Ainsi, il a été indiqué qu'au Cameroun, à cause des failles de la coordination, 1 400 réfugiés venant de République centrafricaine ont passé deux mois sans rations alimentaires. Cette situation a été aggravée par l'impossibilité d'accéder aux zones isolées.

Au-delà de la coordination interorganisations, il faut également coordonner les moyens de diffusion de l'information aux populations qui ont besoin d'une aide humanitaire. Certains participants ont déploré l'absence de continuité entre ONG internationales, ONG locales et communautés. De toute évidence, les humanitaires doivent améliorer la façon dont ils travaillent avec les pouvoirs publics, la société civile, les ONG, les chefs traditionnels et les populations locales. Les participants au forum ont noté l'accroissement de la valeur ajoutée générée par l'utilisation de technologies comme la téléphonie mobile pour atteindre et informer les communautés. Un participant a fait observer la faible capacité d'anticipation des catastrophes au niveau régional, et un autre a jugé impératif de créer une base de données d'experts pouvant être déployés lors d'une catastrophe.

Les contributeurs ont souligné que, par nature, l'action humanitaire devait être centrée sur les populations, et beaucoup qu'elle devait apporter aux communautés les compétences requises pour continuer l'intervention après le départ des

"Alléger les procédures administratives liées à l'élaboration d'accords avec les agences des Nations Unies. Renforcer le mécanisme régissant les partenariats et le financement des acteurs les plus proches du site d'une catastrophe. C'est plus économique que d'importer des compétences extérieures !"

- Peter Akanimoh, Nigeria

acteurs extérieurs. Il ressort des discussions que la planification et la mise en œuvre de l'action humanitaire négligent parfois les considérations psycho-sociales et culturelles, ce qui constitue un obstacle crucial à l'instauration d'une approche centrée sur les personnes qui limitera la dépendance psychologique vis-à-vis de l'aide.

L'insécurité reste un autre grand problème en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui risque de continuer de nuire à l'efficacité de l'action humanitaire. Par conséquent, un partenariat entre les pays de la région et entre ces deux parties de l'Afrique est essentiel pour que l'action humanitaire s'opère dans un environnement sûr.

Un commentateur a déploré la préparation insuffisante des acteurs humanitaires en Afrique de l'Ouest et du Centre, faute d'informations permettant une intervention efficace. S'ils veulent faire face à une crise humanitaire potentielle, il faut donc que les pays se dotent de plans d'urgence. D'autres participants ont recommandé d'associer davantage les acteurs locaux et les organisations de la société civile locale à la planification des interventions humanitaires.

Les participants ont noté que nombre des interventions humanitaires étaient intrinsèquement politiques, ce qui risquait souvent d'exacerber les problèmes sur le terrain. Par exemple, quand les acteurs humanitaires appellent à une opération de maintien de la paix dans un pays, cette demande est perçue par les différentes parties en présence sur le terrain comme étant de nature politique. Lorsqu'une organisation dénonce publiquement le comportement d'une ou de plusieurs

“Si l’on veut que la transition soit douce et l’action durable, il faudrait que les organisations de secours collaborent avec les pays hôtes et/ou avec d’autres structures locales pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de sortie”

- Mohammed, Sierra Leone

parties au conflit, cette dénonciation est également considérée comme un acte politique. Un contributeur a fait remarquer que la relation entre action humanitaire et politique était inévitable dans une situation de conflit, et que les participants à l’aide, à la politique et aux opérations militaires (personnes, organisations, donateurs ou pays) devraient œuvrer ensemble à un objectif de paix, de sécurité et de développement au niveau planétaire. Une déclaration du président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) témoigne effectivement de cette relation : « Une action humanitaire indépendante et neutre ne peut exister que parce qu’elle bénéficie d’un soutien politique ».

THÈME 2 : GESTION DES RISQUES ET RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

Comment amener la communauté internationale à se concentrer davantage sur la réduction de la vulnérabilité et sur la gestion du risque dans la région ?

Comme aligner stratégiquement les processus de planification et d’analyse de l’intervention humanitaire et des risques pesant sur le développement dans la région ?

Dans l’ensemble, les commentateurs de ce thème ont convenu de la faible capacité, à la fois en Afrique de l’Ouest et du Centre, à anticiper et à atténuer les risques découlant de la vulnérabilité régionale actuelle. Les participants ont évoqué l’impact du changement climatique et des mauvaises pratiques

environnementales sur le développement régional à long terme. Il y a consensus sur la nécessité de stratégies d’adaptation intégrées aux structures concernées, de manière à atténuer cet impact sur la durée. Un commentateur a plaidé pour l’adoption de stratégies régionales communes pour prévenir et combattre les dégradations environnementales imputables, notamment, à la déforestation, à la gestion inadéquate des déchets ou au surpâturage, qui ont des répercussions sur le plan humanitaire.

L’introduction d’une approche harmonisée destinée à atténuer la vulnérabilité passerait par un engagement fort du côté des pouvoirs publics. Un commentateur a fait observer que les pays de la région ne disposaient pas de capacités et de ressources suffisantes pour relever des défis comme la lutte contre la déforestation, la fourniture de sources d’énergie alternatives pour la cuisson des aliments et la gestion des déchets. Il a été recommandé que les pouvoirs publics se dotent de structures permettant d’appuyer la prévention. Il a en outre été indiqué que c’étaient quelques-uns des domaines dans lesquels la communauté internationale pouvait renforcer les capacités des pays et les aider à formuler des politiques durables afin de réduire le risque et la vulnérabilité. De plus, et comme l’ont noté quelques commentateurs, la pauvreté est l’un des principaux facteurs de la vulnérabilité. La communauté internationale doit donc soutenir la recherche sur l’atténuation du risque et de la vulnérabilité dans la région. S’agissant des solutions à long terme, nombreux ont été ceux qui ont suggéré que les parties prenantes, dont l’État, les organisations de la société civile et les acteurs humanitaires, s’attachent plus résolument à créer des opportunités économiques en mobilisant des acteurs humanitaires non traditionnels, tels que le secteur privé.

Selon un autre commentateur, il faut de bons cadres de réglementation pour la gestion du risque. Un autre a appelé à un meilleur partage des données régionales.

Là encore, certains ont invoqué la nécessité d’inclure la société civile et les acteurs communautaires dans les plateformes locales et nationales pour la réduction des risques de catastrophes, ainsi que de concevoir un mécanisme permettant la participation active de cet échelon local.

Un commentateur travaillant pour un grand pays

donateur a souligné que son pays a appuyé le programme African Risk Capacity grâce auquel l'Union africaine a mis en place des mécanismes d'assurance contre la sécheresse, pilotés par le pays qui en bénéficie, afin de procurer à celui-ci une aide immédiate en cas de sécheresse ou de mauvaises récoltes.

THÈME 3 : LA TRANSFORMATION PAR L'INNOVATION

Pour quels aspects de l'action humanitaire les approches novatrices seraient-elles les plus bénéfiques en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

Comment pouvons-nous encourager les innovations axées sur les besoins des populations touchées dans la région et vous êtes-vous heurtés à des obstacles à l'innovation au sein du système humanitaire ?

La définition de l'innovation a été débattue et étendue au-delà de la simple question de la technologie, pour inclure toute solution offrant un nouveau moyen de traiter un problème.

Un commentateur a noté la nécessité de prendre en compte le savoir local et régional pour déterminer les besoins d'innovation, suggérant que cela favoriserait la solidarité et la coopération entre toutes les parties prenantes à l'avenir.

Certains ont suggéré d'utiliser des modèles qui fonctionnent ailleurs. On peut citer à titre d'exemple des programmes tels que les Citizens Emergency Response Teams, mises en œuvre aux États-Unis. Un bénévole local au Ghana a lancé le premier programme de ce type dans son pays ; proposer des formations et du matériel à la population afin qu'elle puisse se prendre en mains en cas de catastrophe permettra de renforcer la résilience et les capacités de riposte aux catastrophes sur le terrain.

La plupart des pays de la région sont tributaires de l'agriculture et, comme l'ont noté deux contributeurs, il est vital que l'agriculture bénéficie d'approches innovantes permettant aux régions de nourrir leur population et d'éviter les crises alimentaires récurrentes. Un autre commentateur vient conforter cet argument en précisant que le besoin d'innovation existe dans tout l'éventail des activités agroalimentaires et en mentionnant les bienfaits de l'investissement dans l'énergie solaire.

Pendant les débats, certains participants ont noté qu'en l'absence d'un environnement propice à la transparence et à la reddition de comptes, l'innovation ne se traduira pas forcément par une amélioration de l'assistance humanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre. Philip, de Sierra Leone, a par ailleurs souligné l'importance de mettre la technologie et l'innovation au service d'une vaste participation dans tous les secteurs de production si l'on veut progresser vers une croissance inclusive apte à offrir des emplois à la jeunesse et à consolider la cohésion sociale.

Un contributeur d'un grand pays donateur a ajouté que le programme alimentaire mondial (PAM) et certaines ONG ont mis en place des mécanismes solides de transferts monétaires dans le Sahel, pour une intervention plus efficace en faveur de la sécurité alimentaire. Dans les cas où ils sont nécessaires pour répondre aux besoins de sécurité alimentaire, on peut donner la priorité aux transferts monétaires lorsque l'on suppose que les marchés fonctionnent, à moins qu'on ne puisse prouver le contraire.

Ce contributeur a également évoqué les progrès notables enregistrés en RDC avec les transferts monétaires/bons d'achat (et en particulier le recours accru aux foires aux bons d'achat), mais en précisant qu'il était particulièrement important d'adopter une approche multisectorielle plus coordonnée ; les transferts monétaires ne sont pas un secteur, mais un moyen d'apporter une assistance qui peut être utilisé en substitution à nourriture, aux articles non alimentaires, aux services d'éducation, etc. On a parfois constaté que certaines agences sont limitées par des restrictions imposées par les donateurs, qui encouragent l'aide en nature, ce qui fait obstacle à l'innovation.

THÈME 4 : RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE CONFLIT

Qu'est-ce que les acteurs humanitaires devraient faire différemment pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de conflit en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

Comment préserver au mieux la neutralité et l'impartialité de l'action humanitaire dans les situations de conflit dans la région ?

Les participants ont fait observer que les conflits régionaux allaient globalement exacerber les besoins humanitaires. La protection des civils en situation de conflit reste un défi humanitaire de taille. Le forum n'est pas parvenu à un consensus sur la question de l'efficacité des systèmes régionaux d'alerte avancée lorsqu'il s'agit d'aider les acteurs humanitaires à mieux répondre aux besoins de la population des zones en conflit.

Une personne a déclaré que la reproduction des projets d'un pays à l'autre sans adaptation aux réalités locales ne constitue pas la meilleure approche pour aider les communautés et les personnes en situation de conflit ou d'urgences complexes.

Une autre a exhorté les milieux humanitaires à agir différemment, à ne pas se contenter d'examiner et de traiter les symptômes, mais à s'attaquer aux causes profondes des conflits dans la région.

Un intervenant a ajouté que certaines mesures, telles que les corridors, les zones de sécurité ou les pauses dans les hostilités, ont dans le passé donné des résultats mitigés et ne font désormais plus l'unanimité. Une volonté d'intervention internationale demeure, comme en témoigne le déploiement des forces françaises et des Nations unies au Mali et en RCA. Cependant, il est nécessaire de rebâtir le consensus international sur la protection des civils et sur la pertinence d'une action humanitaire neutre et impartiale.

Les participants ont également mis en évidence la nécessité de continuer à suivre l'impact des missions intégrées des Nations Unies avec des mandats plus offensifs (comme celles actuellement déployées en RDC et au Mali) sur la perception que l'on a des Nations unies, sur la neutralité humanitaire et sur l'accès humanitaire. Le Département des opérations de maintien de la paix/Conseil de sécurité des Nations Unies devrait connaître ces risques et s'employer à les atténuer.

THÈMES TRANSVERSAUX ET THÈMES DIVERS

Quels sont les thèmes globaux ou transversaux les plus vitaux qui devaient être inclus dans ces débats ?

À quoi devrait ressembler le paysage humanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre dans 20 ans ?

"Il est important que les acteurs humanitaires externes aient une connaissance approfondie des cultures et des pratiques des communautés touchées avant d'intervenir."

- Jimm, Ghana

Comme dans les autres forums de discussion, les participants ont insisté sur l'importance d'une plus grande coordination, ainsi que sur la nécessité d'une approche multisectorielle, d'une « appropriation » locale et régionale de la riposte et de mesures de prévention pour faire face aux risques présents et à venir dans la région. D'autres contributeurs ont ajouté que la piètre qualité de la gouvernance dressait un sérieux obstacle. Une personne a indiqué que l'architecture institutionnelle et des interventions constituait l'une des grandes thématiques transversales d'une riposte efficace. Ce point de vue a été partagé par un autre contributeur, lequel a affirmé que l'UA, les communautés économiques régionales et de nombreux pays s'étaient dotés de cadres d'excellente qualité. Cependant, nombreux sont ceux qui ont mis en doute l'efficacité de ces cadres et de ces institutions continentaux, régionaux et nationaux.

Certains contributeurs ont noté que de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre se situaient dans le bas des classements sur le genre, et qu'il fallait donc débattre des questions de genre à l'échelon des États, des institutions et des communautés. Tous les contributeurs sont unanimement convenus de l'importance du rôle de la société civile dans la prévention des crises humanitaires et dans la riposte à ces crises.

Le contributeur de l'UA a fait savoir que le processus du Sommet humanitaire mondial reconnaissait le rôle grandissant de la société civile, aujourd'hui et à l'avenir, en précisant qu'il était nécessaire d'établir une cartographie des organisations de la société civile,

mais aussi d'aller de l'avant dans le développement, le renforcement et la mise en place de mécanismes opérationnels.

Un contributeur d'un grand pays donateur a préconisé l'adoption d'un financement humanitaire pluriannuel, surtout dans les zones connaissant des crises prolongées ou chroniques.

PARTICIPATION

Le tableau ci-après récapitule le nombre des participants actifs et des commentaires sur chacun des thèmes. Il convient de noter un certain chevauchement entre les thèmes dans les différentes discussions.

Thèmes	Commentaires
Efficacité humanitaire	49
Gestion des risques et réduction de la vulnérabilité	29
La transformation par l'innovation	24
Répondre aux besoins des personnes en situation de conflit	40
Questions transversales	24
TOTAL	166

À PROPOS DE L'ÉQUIPE DE MODÉRATION

L'équipe de modération était composée d'un président des débats et de deux modérateurs. Le président a énoncé la stratégie générale et donné des orientations pour les débats. Les modérateurs ont assuré le suivi quotidien et la facilitation des débats. Tous sont originaires de la région et parlent couramment anglais et français.

Président des débats : M. Paul Empole



M. Empole est Premier conseiller de la Mission permanente de la République démocratique du Congo auprès des Nations Unies depuis 2010. Il est Rapporteur de la deuxième commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, et a pris part à plusieurs formations et ateliers organisés par les Nations Unies et des agences internationales dans divers domaines, notamment les affaires humanitaires. M. Empole est titulaire d'un Master's degree in Arts et d'un Bachelor's degree in Education, a été membre de nombreuses délégations de la RDC lors de manifestations internationales et a participé à de multiples négociations multilatérales.

Discussion Moderators: Mr. Ibrahima Diane and Mr. Gima Forje



M. Diane est un professionnel de la communication guinéen, actuellement à la tête de BBC Afrique. Outre son travail pour la BBC, il possède cinq années d'expérience auprès de l'UNHCR en Guinée. Il est actuellement basé au Royaume-Uni.



M. Forje est originaire du Cameroun et possède une longue expérience de la région, notamment par son travail auprès du Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest (WACSO). Il a collaboré avec des organisations de la société civile dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest. Plus récemment, il a travaillé en qualité de Grants Officer auprès de la TY Danjuma Foundation au Nigeria. M. Forje a récemment obtenu un Master's in Humanitarian Action de l'université Tufts, aux États-Unis.

Les commentaires sur le présent rapport sont les bienvenus. Veuillez les poster en ligne à l'adresse : www.worldhumanitariansummit.org/whs_WC_Africa ou par courrier électronique à l'adresse : wcafrica@whsummit.org

Clause de non responsabilité : les constats, interprétations et conclusions exprimés dans le présent rapport de synthèse des débats sont ceux des participants et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Sommet humanitaire mondial, de l'OCHA, des Nations Unies ou des organisations participantes.



CONSULTATION RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE, 19-20 JUIN 2014

Résumé des co-présidents

La consultation régionale du Sommet Humanitaire Mondial pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre s'est tenue du 19 au 20 juin 2014 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Elle a été co-présidée par les gouvernements de la République Démocratique du Congo et de la Côte d'Ivoire, représentant le comité de pilotage régional. Dans l'esprit de l'approche multi-acteurs du processus, la consultation a réuni plus de 195 participants de 24 pays. Les organisations régionales, les gouvernements nationaux et locaux, les organisations non-gouvernementales, les communautés affectées, la société civile locale et internationale, le secteur privé, les institutions académiques, les médias, les bailleurs de fonds, et les Organisations des Nations Unies ont été représentés.

La consultation a été organisée autour des quatre thèmes du sommet, et a adressé les problèmes fondamentaux d'ordre plus général au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Les participants ont travaillé en groupe pour discuter des besoins humanitaires divers dans la région et proposer des recommandations comment mieux faire face aux défis humanitaires futurs. Les discussions ont englobé les questions sur comment combler l'écart entre l'alerte précoce et la réponse, en particulier pour les chocs saisonniers récurrents de la région ; les risques humanitaires croissants dans les zones urbaines et comment mieux appuyer les efforts des municipalités et de la société civile à y faire face ; sur comment mettre en pratique la redevabilité envers les personnes affectées au-dessus de tout ; et comment mener une action humanitaire effective et basée sur les principes dans les contextes de conflit dans la région.

Ce résumé met l'accent sur certaines recommandations proposées. Un rapport complet de la consultation que le comité de pilotage régional sera publié dans les prochaines semaines, et fera ressortir l'éventail complet des recommandations et des observations. Les co-présidents encouragent les acteurs régionaux à vite transformer un certain nombre de recommandations en actions et programmes spécifiques.

Référence photographique :
Gao, Mali, 25 février 2014.
Photo ONU/Marco Dormino

Thème 1: Efficacité humanitaire



Les consultations préliminaires précédant Abidjan ont fait ressortir l'importance d'assister les ONG nationales dans le renforcement de leur capacité à répondre aux crises humanitaires, à partager l'information, à renforcer les réseaux des organisations au niveau national à travers la région, et à coopérer avec les organisations internationales sur les questions relatives au financement et à la coordination des contributions des différents acteurs impliqués dans le travail humanitaire. Les consultations ont aussi reconnu le rôle des acteurs locaux et leurs organisations existantes et réseaux sociaux comme la première ligne de réponse dans toute crise, et ont reconnu l'importance de s'assurer qu'une communication avec les leaders locaux soit établie avant qu'une crise ne survienne et que les informations sur l'alerte précoce et l'assistance soient proposées sous des formats accessibles et dans les langues maternelles et locales des personnes affectées par une crise. Afin d'améliorer l'efficacité, la consultation régionale d'Abidjan a, en outre, recommandé que :

- L'action humanitaire soit plus flexible à s'adapter à différents types de crises, comme les catastrophes naturelles ou les situations de conflits, et qu'elle puisse s'adapter à des approches nouvelles et plus efficaces.
- Les États établissent ou renforcent les cadres juridiques qui soutiennent l'action humanitaire ; et qu'ils précisent clairement quelles institutions gouvernementales sont responsables des différentes tâches et mettent à disposition de ces dernières les ressources nécessaires à leur fonctionnement.
- L'action humanitaire soit spécifique au contexte local et aux besoins humanitaires locaux, et que les programmes intègrent un système de communication claire avec les personnes affectées, y inclus des mécanismes pour recueillir leurs commentaires, afin de s'assurer que leurs besoins et leurs préférences soient satisfaits.
- Les acteurs humanitaires travaillent avec les donateurs humanitaires afin de renforcer l'harmonisation entre les exigences des bailleurs de fonds et s'assurer que le financement humanitaire puisse s'adapter à l'évolution des besoins, soit mis à disposition de façon rapide, et que les requêtes de rapports soient moins exigeantes.
- Des mécanismes régionaux soient mis en place pour s'assurer d'un financement plus rapide et souple pour la préparation et la réponse humanitaire, en particulier pour les organisations nationales et locales.

Thème 2: Gestion des risques et réduction de la vulnérabilité



Les discussions ont tourné autour des risques et défis majeurs qui se posent dans la région. Les participants ont considéré les améliorations possibles et ont préconisé une meilleure harmonisation entre les différents systèmes d'alerte précoce, et en particulier la nécessité d'une meilleure communication avec les populations vulnérables. Les groupes ont également accordé une attention aux nouveaux risques importants, tels que les épidémies et les maladies des cultures et du bétail, et à comment pouvoir renforcer la surveillance et les systèmes d'alertes.

La plupart des pays dans la région font face à des risques majeurs récurrents et saisonniers : la sécheresse et l'insécurité alimentaire, mais aussi les inondations, les épidémies et la malnutrition. Pour y faire face, cela demande de combler l'écart entre l'alerte précoce et l'action rapide, et d'encourager une meilleure intégration des parties prenantes. Les risques liés à l'urbanisation galopante dans la région requièrent également une attention plus importante et un engagement accru avec les autorités et communautés locales pour que ces derniers puissent être mieux préparés à faire face aux crises humanitaires. Enfin, les participants ont relevé l'amélioration de la gestion des déplacements dus aux conflits, et le renforcement de la résilience des populations aux crises prolongées.

Recommandations :

- Les gouvernements devraient créer des agences nationales de gestion des risques, sous la responsabilité du Premier ministre et financées à l'échelle nationale, qui coordonneraient l'action de tous les ministères et collaboreraient avec les partenaires humanitaires et de développement. Ces agences nationales conduiraient, chaque année, une évaluation intégrée des risques prioritaires et de la vulnérabilité.

- Les gouvernements devraient prendre une plus grande responsabilité en matière de préparation et de réponse aux chocs saisonniers et récurrents, en coordination avec les acteurs humanitaires, qui devraient focaliser leurs efforts sur les besoins aigus.
- Les gouvernements et les bailleurs de fonds devraient accroître la contribution des budgets nationaux et des fonds de développement pour renforcer et financer les programmes de résilience. Une des façons de procéder serait de se fixer des objectifs précis.
- Les différents acteurs humanitaires devraient analyser et revoir les systèmes d'alerte précoce existants dans la région pour améliorer leur efficacité et leurs interactions.
- Les gouvernements nationaux, avec l'appui international nécessaire, devraient renforcer la capacité des autorités municipales et locales à identifier, prévenir et répondre aux risques humanitaires dans les zones urbaines, par des mesures comme la formation du personnel, des plans de contingence multirisques et l'augmentation des budgets d'investissement de la municipalité en matière de gestion des risques.
- Toutes les parties prenantes devraient améliorer la communication sur l'alerte précoce pour les populations à risque à travers une meilleure utilisation de la radio, des moyens traditionnels et des nouvelles technologies, et mettre en place des mécanismes de communication afin que les personnes concernées puissent informer le gouvernement et les agences de leurs besoins.

Thème 3: La transformation par l'innovation



L'expérience dans la réponse à la multiplicité des crises en Afrique de l'Ouest et du Centre crée un environnement propice pour les acteurs et les organisations humanitaires à utiliser et adapter de nouvelles technologies, à former des partenariats avec différents acteurs, à développer de nouvelles approches, et à mettre en place de meilleurs mécanismes d'apprentissage et de partage d'idées novatrices. Bien qu'il existe des obstacles connus à l'innovation tels que l'obligation d'agir rapidement pour sauver des vies avec des ressources limitées, il y a également de nombreuses possibilités dans la région - la diversité des bailleurs, les acteurs participant à de nouvelles formes de réponses, le partenariat intersectoriel et les développements technologiques, pour en nommer quelques-unes.

Certains des défis à l'innovation que la consultation a identifié comprennent l'application des leçons apprises, l'identification des expériences en innovation (en particulier celles des communautés affectées elles-mêmes), la collecte de preuves de succès des innovations, la mise à l'échelle des petites initiatives, et le renforcement des partenariats entre les innovateurs locaux et les bailleurs de fonds. Il y a cependant une tendance positive dans les organisations humanitaires pour prendre en compte les expériences des populations affectées -sous le terme de l'innovation- en soulignant l'extrême importance de la sensibilité et de la pertinence des questions culturelles. Lors de la consultation les discussions ont également soulignées la nécessité d'un changement d'approche fondamental, qui permettra au secteur humanitaire de mieux intégrer, accompagner et renforcer des projets autour des initiatives existantes mises en place par les populations affectées elles-mêmes.

Recommandations :

- Les acteurs humanitaires devraient établir et/ou renforcer les centres d'excellence régionaux qui permettraient de professionnaliser le développement des meilleures pratiques et de mettre en place des communautés de pratique autour des secteurs clés. Les acteurs humanitaires devraient s'assurer de la formation et de l'échange sur l'action humanitaire entre ces centres régionaux.
- Les acteurs humanitaires devraient faire un réseau d'apprentissage et d'échange sur les efforts de préparation et de réponse humanitaire entre les organisations régionales (par exemple, en s'appuyant sur le programme d'échange entre la CEDEAO et l'ASEAN).
- Les organisations humanitaires devraient créer un fonds régional d'innovation pour aider à mettre en relation les innovateurs locaux avec le secteur privé et les organisations qui peuvent aider à mettre les initiatives à l'échelle.
- Les organisations humanitaires devraient identifier et renforcer les partenariats public-privé qui fonctionnent bien dans un contexte humanitaire et de développement dans la région et voir comment les propager davantage pour répondre aux défis humanitaires.

- Les organisations humanitaires, en collaboration avec le secteur privé, devraient créer une plate-forme permanente pour les partenariats dans la région, ce qui permettrait de passer de la concurrence à une forme de collaboration plus avantageuse (en identifiant les avantages mutuels à la coopération), de créer un cadre commun pour la coopération, et de permettre aux entités du secteur privé d'identifier de manière proactive les ressources et les capacités qu'ils pourraient mettre à la disposition de la réponse humanitaire dans la région.
- Les organisations humanitaires devraient étudier plus en détail l'utilisation de méthodes innovantes pour accéder aux populations affectées (exemples: recueillir des commentaires par SMS, l'utilisation de drones non-militaires, les transferts monétaires).

Thème 4: Répondre aux besoins des personnes en situation de conflit



La région a connu plusieurs conflits ces dernières années, et quatre d'entre eux sont toujours en cours (République centrafricaine, République démocratique du Congo, Mali et Nigeria). Les principaux problèmes dans la région incluent le grand nombre de personnes déplacées, les opérations pour le maintien de la paix avec un mandat robuste pour la protection des civils (MONUSCO) ou un mandat de stabilisation (Mali), et des groupes armés difficiles à joindre ou fragmentés (p. ex., AQMI, Boko Haram, FDLR/Anti-balaka, Séléka). Dans la plupart des situations, l'accès humanitaire demeure un défi, pour des raisons de sécurité ou logistique (p. ex. la République centrafricaine). La région connaît une combinaison de conflits à longue durée (République démocratique du Congo), de conflits intensifiés sur les dernières années (République centrafricaine, Nigéria) et des conflits plus récents (Mali).

- Selon les participants à la consultation régionale, les besoins humanitaires prioritaires sont : la sécurité, l'hébergement et le respect de la dignité. L'assistance au-delà de l'hébergement a aussi été considérée importante. La réponse humanitaire doit être rapide pour être efficace et on doit investir avant une crise dans les capacités des organisations locales à réagir.
- Les organisations humanitaires ont besoin d'interagir de manière transparente avec tous les protagonistes d'un conflit. Cette interaction ne doit pas favoriser tel ou tel acteur du conflit (principe de neutralité).
- L'accès humanitaire devrait signifier aussi bien l'accès des personnes affectées aux biens et services humanitaires que l'accès des organisations humanitaires aux personnes.
- Les organisations humanitaires devraient étudier et utiliser des méthodes innovatrices pour gagner accès aux personnes affectées ou pour compenser à l'accès limité (comme le recueil des avis par SMS ou utilisation de drones non-militaires).
- Les organisations humanitaires devraient adapter leur action (de la préparation au relèvement) aux réalités locales, y compris la culture et les dynamiques du conflit, avec la participation de la population locale. Cela permettrait une réponse rapide et plus adaptée, dans le respect de la dignité des personnes affectées.
- Afin de renforcer l'assistance et la protection humanitaire, mais aussi pour permettre le renforcement des institutions nationales et des mesures préventives, les participants aux services humanitaires doivent s'engager dans un dialogue soutenu sur la ratification et la mise en œuvre des instruments et cadres régionaux humanitaires tels que la Convention de Kampala. Les Gouvernements devraient également ratifier et mettre en œuvre de tels instruments. Ils devraient aussi mettre en place des cadres juridiques et politiques nationales en faveur de l'action humanitaire.
- Gagner la confiance des parties participant à un conflit et de la population est la clé de l'accès (même si celle-ci n'est pas la seule condition). Refuser d'engager dans le dialogue avec certaines parties participantes au conflit, ou prendre une position non-neutre, empêchera l'accès humanitaire.
- Les organisations humanitaires devraient mieux utiliser les mécanismes de coordination civil-militaire.
- La communauté humanitaire devrait éviter, dans la mesure du possible, l'érection de camps en proposant des lieux alternatifs de distribution de l'aide au sein des communautés d'accueil.

Les présidents du Comité de pilotage régional de la consultation régionale du Sommet Humanitaire Mondial pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Mr. Louis Serge Tio / Gouvernement de Côte d'Ivoire et Mr. Laurent Tchelu Mwenyimali / Gouvernement de la République démocratique du Congo) approuvent ce récapitulatif.



**WORLD
HUMANITARIAN
SUMMIT**

CONSULTATION REGIONALE
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
ET DU CENTRE
JUN 2014